



AFREC

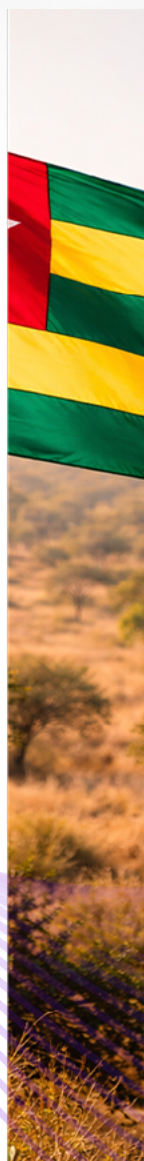
Commission Africaine
de l'Énergie



RAPPORT DE DIAGNOSTIC ET PLAN D' ACTIONS

JUILLET 2025

*Préparé pour le Ministère des Mines
et des Ressources Énergétiques de la
République du Togo*



**Programme d'appui aux états
membres de l'Union Africaine et
les communautés économiques
régionales pour améliorer ou
mettre en place des systèmes
nationaux/régionaux d'information
sur l'énergie (SIEN/SIER)**



Copyright © AFREC 2025. Tous droits réservés.

L'initiative de la Commission africaine de l'énergie (AFREC) visant à accompagner les États membres de l'Union africaine (UA) dans la mise en place et le renforcement des systèmes nationaux d'information énergétique constitue une étape stratégique majeure pour le développement durable du secteur énergétique africain. Des données énergétiques fiables, crédibles, actualisées et complètes sont indispensables à l'élaboration de politiques efficaces, à une planification des investissements pertinente et à la mise en œuvre réussie des stratégies énergétiques aux niveaux national, régional et continental.

Ce rapport diagnostique quinquennal, assorti d'un plan d'action, offre une vue d'ensemble complète des systèmes nationaux d'information énergétique et propose des actions stratégiques pour renforcer le capital humain, les infrastructures ainsi que les ressources financières nécessaires à la modernisation de ces systèmes. En améliorant les systèmes nationaux d'information énergétique, l'AFREC entend doter les États membres d'outils modernes favorisant une prise de décision fondée sur des données probantes et renforçant le suivi et l'évaluation des politiques, programmes et projets énergétiques.

Des systèmes d'information énergétique renforcés joueront un rôle déterminant dans l'accélération des progrès vers un accès universel à des services énergétiques modernes, abordables et fiables, conformément à l'Objectif de développement durable 7 de l'Agenda 2030 pour le développement durable et à l'Agenda 2063 de l'Union africaine. Ils contribueront également à la réalisation des ambitions plus larges de l'Afrique en matière de sécurité énergétique, d'intégration régionale et de transformation économique.

À cet égard, la Commission africaine de l'énergie exprime sa sincère reconnaissance aux ministères de l'Énergie des 16 États membres suivants : Tchad, Cameroun, République centrafricaine, Djibouti, Eswatini, Éthiopie, Guinée équatoriale, Gambie, Libéria, Mauritanie, Mozambique, Sénégal, Sierra Leone, Somalie, Togo et Tunisie. L'AFREC adresse également ses remerciements aux coordinateurs nationaux, aux institutions, aux experts ainsi qu'aux parties prenantes concernées des États membres participants, dont l'engagement, la coopération et le dévouement ont été précieux tout au long de l'élaboration de ce rapport.

Grâce à un engagement politique fort et à une collaboration soutenue entre les États membres, les institutions régionales et les partenaires de développement, les années à venir offrent une opportunité unique de moderniser et d'harmoniser les systèmes de données énergétiques et de promouvoir une planification énergétique fondée sur des données probantes à l'échelle du continent africain.

La Commission africaine de l'énergie (AFREC) est une agence spécialisée de l'énergie de l'Union africaine (UA), chargée de développer le secteur énergétique africain à travers la facilitation, la coordination, l'harmonisation, la protection, la conservation, le développement, la promotion de l'exploitation rationnelle, la commercialisation et l'intégration des ressources énergétiques en Afrique.

Elle travaille activement avec un vaste réseau d'experts et de partenaires dans les 55 États membres de l'UA, en veillant à ce que toutes les initiatives énergétiques s'alignent sur le développement futur du secteur de l'énergie en Afrique et sur la poursuite de la construction de « l'Afrique que nous voulons ».

Pour toute demande complémentaire concernant ce rapport, veuillez vous adresser au :
Directeur exécutif



Commission Africaine de l'Energie (AFREC)

02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035

Algiers, Algeria

Tel : +213 23 45 9198

Fax : +213 23 45 9200

Email : afrec@africanunion.org

Site Web : www.au-afrec.org



1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF	8
1.1 Résultats du diagnostic	8
1.2 Recommandations	10
1.3 Actions prioritaires	13
2 VUE D'ENSEMBLE DU PAYS	16
2.1. Description générale	16
2.2. Statistiques énergétiques	18
2.3. Contribution au Système d'Information Energétique de l'AFREC	19
3 DIAGNOSTIC	20
3.1. Environnement institutionnel et légal	20
3.1.1 Système Statistique National (SSN)	20
3.1.2 Secteur Energétique	21
3.1.3 Politiques publiques	22
3.1.4 Évaluation et analyse des lacunes	23
3.2. Ressources humaines et matérielles	24
3.2.1 Situation actuelle	24
3.2.2 Évaluation et analyse des lacunes	25
3.3. Collecte des données	27
3.3.1 Situation actuelle	27
3.3.2 Évaluation et analyse des lacunes	28
3.4. Traitement des données	29
3.4.1 Situation actuelle	29
3.4.2 Évaluation et analyse des lacunes	29
3.5. Contrôle qualité et validation	30
3.5.1 Situation actuelle	30
3.5.2 Évaluation et analyse des lacunes	30
3.6. Diffusion et analyse	31
3.6.1 Situation actuelle	31
3.6.2 Évaluation et analyse des lacunes	31
3.7. Analyses et recommandations	32
3.7.1 Matrice Forces / Faiblesses / Opportunités / Menaces	32
3.7.2 Recommandations	33
4 PLAN D'ACTION POUR RENFORCER LES STATISTIQUES SUR L'ÉNERGIE AU TOGO	36
4.1. Identification et priorisation des actions requises	36
4.2. Implémentation du plan d'action	40
5 ANNEXES	44
5.1. Résumé des problèmes détectés lors du diagnostic	44
5.2. Hypothèses de coûts	47
5.3. Liste des entretiens	47
5.4. Questionnaires	47

LISTE DES ACRONYMES

AIE / IEA	Agence Internationale de l'Énergie
ARH	Autorité de Régulation des Hydrocarbures
ARSE	Agence de Régulation du Secteur de l'Electricité
CEB	Communauté Électrique du Bénin
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEET	Compagnie Énergie Électrique du Togo
CNS	Conseil national de la statistique
CNSH	Comité National de Sécurité des Hydrocarbures
DGE	Direction Générale de l'Énergie
EE	Efficacité Energétique
ETP	Equivalent Temps Plein
EUR	EURO
FFOM	Force, Faiblesse, Opportunité, Menace
GES	Gaz à Effet de Serre
GPL	Gaz de Pétrole Liquéfié
IEPF/ IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable
INSEED	Institut National de la Statistique et des Etudes Economique et Démographique
IT	Technologies de l'Information
MMRE	Ministère des Mines et des Ressources Energétiques
MPDAT	Ministère de la Planification du Développement
MW	Mégawatt
PFN	Points Focaux Nationaux
PIB	Produit Intérieur Brut
PTF	Partenaire Technique et Financier
SIE(N)	Système d'Information Energétique National
SIER	Système d'Information Energétique Régional
SSN	Système statistique national
TJ	Térajoule
UE	Union Européenne
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UNFCCC	Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques
USD	Dollar des Etats Unis d'Amérique
XOF	Franc de la Communauté financière africaine

TABLE DES TABLEAUX

Tableau 1 Données transmises à l'AFREC	19
Tableau 2 Diagnostic de l'environnement institutionnel	24
Tableau 3 Ressources humaines principales dédiées aux statistiques	24
Tableau 4 Diagnostic des ressources humaines et matérielles	26
Tableau 5 Sources et procédures de collecte de données	27
Tableau 6 Diagnostic de la collecte de données	28
Tableau 7 Diagnostic du traitement de données	30
Tableau 8 Diagnostic de la validation des données	31
Tableau 9 Diagnostic de la diffusion des données	32
Tableau 10 Recommandations	37

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales	15
Figure 2 : Approvisionnement total d'énergie primaire en Téra Joules (source : SIE-TOGO)	17
Figure 3 Consommation finale par énergie en TJ (source : SIE-TOGO)	17
Figure 4 : Répartition de la consommation finale par secteur	18
Figure 5 : Page d'accueil du SIE-TOGO	19
Figure 6 : Environnement institutionnel	23
Figure 7 : Matrice de priorisation	36
Figure 8 : Plan d'action	40

1 RÉSUMÉ EXÉCUTIF



Ce rapport de Diagnostic et Plan d'action du Système d'Information Energétique (SIEN) de la République du Togo a été développé avec le soutien des membres de l'AFREC et en étroite collaboration avec les Points Focaux Nationaux (PFN) de l'AFREC et la cellule SIE du Ministère des Mines et de l'Énergie (MMRE).

Les objectifs de cette assistance technique sont de (1) réaliser un diagnostic des statistiques énergétiques, (2) recommander des activités spécifiques pour améliorer les statistiques énergétiques et renforcer ou établir un SIEN, et (3) générer un plan d'action de haut niveau qui identifie les ressources et les délais nécessaires à la mise en œuvre des actions recommandées. Le programme prévoit également une série de formations courtes conçues pour répondre aux besoins prioritaires identifiés dans l'évaluation diagnostique.

1.1 RÉSULTATS DU DIAGNOSTIC

Item	Résultats du diagnostic
Environnement institutionnel et légal	• Maintenir l'environnement institutionnel du SIE au meilleur niveau d'efficience. Les statistiques énergétiques au TOGO sont bien ancrées du point de vue institutionnel. Le travail à poursuivre est de suivre l'évolution de cet environnement pour anticiper et/ou réagir à des changements profonds qui modifieraient significativement l'action de la cellule SIE. • Dépendance à la convention conclue avec la CEDEAO pour l'hébergement de la plateforme SIE -TOGO. L'appui de la CEDEAO permet un saut qualitatif dans la production des données, toutefois la pérennité de cette relation doit pourtant être évaluée et le cas échéant préparer des scénarios de renforcement de la relation institutionnelle voire de sortie de collaboration

Ressources humaines et matérielles	• Chaque nouveau membre de l'équipe doit s'organiser pour acquérir les bases par lui-même avant d'être opérationnel, ce qui nécessite du temps. De plus le SIE ne dispose pas de manuels de formation ni d'appui en réseau pour organiser des cycles d'autoformation / formation aux concepts de base des SIE • L'équipe chargée des statistiques stocke jusqu'ici les informations sur un disque dur. Le lancement de la nouvelle Plateforme SIE-TOGO doit résoudre certaines problématiques de sécurité de stockage. La prise en compte de l'accès aux données de travail, aux outils internes et aux documents n'est pas confirmée dans les informations sur la fonctionnalité de cette plateforme. • L'équipe SIE se compose à date de spécialiste dans les domaines de production et d'utilisation des énergies. Le lancement de la nouvelle plateforme SIE-TOGO suppose l'intégration dans l'équipe de compétences dans les technologies de l'information afin d'être en capacité d'entretenir les contenus et les outils mis à disposition. - • Les équipements informatiques à disposition des membres de la cellule sont sous-dimensionnés en regard de l'ambition d'exploiter la plateforme SIE-TOGO pour la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs de données.
Collecte des données	• La plateforme introduit des changements dans les supports et les processus de transmission des informations. L'information sur la liste des activités de la cellule SIE qui subsistent et comment le travail est adapté aux nouveaux supports n'est pas assimilée par les membres de la cellule SIE. • Les fournisseurs de données passent d'un système papier à un système dématérialisé. Une formation initiale des fournisseurs est nécessaire, si possible par le concepteur de la plateforme. Toutefois les membres de l'équipe SIE devront dans le temps assurer un appui technique aux utilisateurs • En complément à une capacité de formation / appui des utilisateurs, les modes opératoires ou instructions ne sont pas encore rédigées ou mis à jour pour offrir un moyen de retrouver rapidement de l'information sur les processus de saisie et de transmission de l'information. • Les processus de traitement qui sont réalisés ne sont pas documentés. La cellule SIE ne dispose d'aucun outil pour communiquer sur ses méthodologies et ses critères d'acceptation de résultat à un moment où elle se trouve en phase de transition sur l'outil d'exploitation des données et une modification importante de l'équipe (nomination d'un nouveau coordonnateur). • La phase de mise en service s'est faite sur la base de données antérieure. Rapidement une évaluation des capacités fonctionnelles de la plateforme SIE est à conduire. La cellule SIE doit s'assurer que cette évaluation est prévue avec le concepteur et définir ces propres critères d'évaluation.
Contrôle qualité et validation	• La cellule SIE ne peut pas agir sur les délais de fourniture des informations par les fournisseurs, mais elle peut aider les fournisseurs à accélérer leurs transmissions à la fois par la mise en œuvre réussie la dématérialisation des transmissions et par la sensibilisation des fournisseurs à l'importance des résultats du SIE. • Les coûts d'organisation des ateliers de validation. Les budgets d'organisation des ateliers de validation sont portés ponctuellement par des programmes d'appui de l'UEMOA.

Diffusion et analyse	• Les publications représentent des coûts qui peuvent être portés par des lignes budgétaires dans les institutions ou des appuis de Partenaires Technique et Financiers qui promeuvent le développement des statistiques énergétiques. La cellule SIE doit consacrer du temps à mobiliser les PTF, faire inscrire dans les budgets des institutions, y compris le Ministère, la mobilisation de leurs ressources pour les activités de publication annuelle des statistiques. • La multiplicité de formats de questionnaires statistiques et de versions rend fastidieuse la préparation des réponses. La cellule SIE devrait porter cette doléance auprès des institutions régionales et internationales et participer à la mise sur pied d'outils qui facilitent la préparation des réponses aux questionnaires. • Les données transmises par le TOGO aux SIE régionaux continentaux ou internationaux doivent aboutir à la description d'une même situation conforme à celle validée par le TOGO. La cellule SIE doit repérer ces écarts, investiguer sur les causes et imposer les correctifs appropriés.
------------------------------------	---

Résumé des principaux résultats du diagnostic

La cellule statistique énergétique du Togo (SIE-TOGO) a une longue expérience dans la production des données (premier rapport en 2005) qui ne s’est pas interrompue (bien que les rapports ne soient pas diffusés entre 2020 et 2023). Sur le plan opérationnel, les processus de collecte, de traitement et de validation sont maîtrisés. Les difficultés dans la publication sont principalement liées à la lenteur de la transmission des données et un manque de financement.

En 2024, la mise en place d’une plateforme intégrant un espace fournisseur de données se concrétise. Cette interface permet la dématérialisation de la saisie et du transfert d’informations. Le SIE espère accélérer ses publications grâce à cet outil. Un nouveau défi se présente : rendre cette plateforme opérationnelle et pérenne.

La réflexion a mis en évidence des points à améliorer qui touchent principalement aux méthodes et aux ressources matérielles et humaines. La disparition du Coordonnateur et son remplacement ont mis en évidence des lacunes dans ces domaines. L’absence de compétences partagées, de formalisation des méthodes, d’équipements individuels suffisants et enfin de moyens de sauvegarde et sécurisation des documents de travail sont les principales faiblesses de la cellule. Tout cela est traduit dans le plan d’action par des renforcements de compétence et de moyens.

Le principal élément extérieur qui pourrait avoir un effet négatif est un intérêt faiblissant de la part des institutions nationales qui soutiendraient moins, voire plus du tout “l’institutionnalisation” du SIE. C’est pour éviter cette situation que la réussite du SIE est importante.

Pour autant un travail sur la position institutionnelle est nécessaire pour accéder aux financements de l’État togolais. La représentation du Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques dans le système statistique national est un levier à actionner pour atteindre cet objectif.

1.2 RECOMMANDATIONS

Quatre recommandations clés pour le renforcement des statistiques énergétiques du Togo ressortent du diagnostic et de l’évaluation des lacunes :

1 – Renforcer le positionnement institutionnel

→ A. Donner au SIE la meilleure assise institutionnelle

Le positionnement institutionnel du SIE-Togo est la clé de son efficience et son accès à des ressources matérielles et budgétaires qui lui font défaut aujourd’hui :

- **Porter la direction de la Planification et des statistiques au niveau de direction opérationnelle**, voire créer une institution SIE à part entière et un axe d'évolution du positionnement institutionnel pour s'assurer de la continuité et de la pérennité du SIE-Togo
- **Passer en revue le cadre institutionnel** pour atteindre cet objectif de refonte institutionnelle et également anticiper les modifications profondes du SIE-TOGO qu'introduisent les technologies de l'information qui vont donner lieu à une évolution de l'organisation et l'utilisation de nouveaux services.

→ B. Gouvernance des infrastructures IT de la plateforme SIE-Togo

Pour le lancement de la plateforme SIE-TOGO, son hébergement est assuré par les infrastructures IT de la CEDEAO à travers un accord ponctuel. À terme, cette solution migrera vers des services numériques de l'État togolais. La cellule SIE doit conserver l'administration de la plateforme et de ce fait participer aux débats sur la mise en place en œuvre du transfert de la plateforme SIE.

→ C. Renforcement de la participation du Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques au Système Statistique National

Le Ministère de Mines et des Ressources Énergétiques est partie prenante au système de statistique national et la cellule SIE est légitime pour en être l'expert sectoriel. La représentation du Ministère dans les instances de pilotage (CNS) est de nature à améliorer la prise en charge dans les programmes pluriannuels d'une partie des activités du SIE et sa représentation dans l'organe technique (INSEED) offre une opportunité de profiter d'enquêtes socio-économiques pour y inclure la mesure des usages finaux de l'Énergie.

2 – Adapter le processus de collecte, de traitement et validation des données

Le fait majeur dans la vie du SIE-Togo depuis sa première production en 2005 est le lancement de sa plateforme SIE-TOGO avec un accent mis sur la dématérialisation de la transmission des informations par les fournisseurs de données. Le SIE-TOGO est aujourd'hui dans une phase complète d'adaptation à l'outil numérique.

→ A. Rendre la plateforme SIE-TOGO opérationnelle et pérenne

Objectif capital pour la cellule SIE à laquelle vient d'être remise l'exploitation de l'outil numérique. Pour ce faire, la cellule SIE doit :

- Mettre à disposition des utilisateurs toute l'expérience du SIE-TOGO dans le système d'aide en ligne de la plateforme SIE en utilisant des extraits de ses manuels opérationnels.
- Offrir une assistance aux utilisateurs de la plateforme. Les membres de la cellule devront être formés à cette activité.
- Trouver des financements pour organiser ses ateliers de validation globale des données
- Évaluer et faire le retour d'expérience de la mise en œuvre de la plateforme et proposer des évolutions.

→ B. Permettre la montée en compétence et le maintien du niveau d'expertise acquis par les agents de l'équipe statistique énergétiques

La cellule SIE doit être en mesure de maintenir son niveau de compétence en élaborant un plan de renforcement de capacité permettant de :

- Renforcer l'équipe existante dans ses compétences à la suite de la nomination d'un nouveau coordonnateur et de la réorganisation interne qui en découlera.
- Offrir des outils d'autoformation aux nouveaux arrivants, ainsi que des cycles réguliers de formation initiale.

→ C. Capitaliser son expérience et son savoir-faire

en rédigeant son ou ses manuels opérationnels et les mettre à disposition des utilisateurs dans le système d'aide en ligne de la plateforme SIE.

→ D. Améliorer la précision des résultats sur les usages finaux

Préparer les documents techniques et les questionnaires statistiques énergétiques pour une intégration des usages finaux de l'énergie dans les enquêtes nationales.

3 – Augmenter les ressources matérielles et humaines

Au regard de l'ambition affichée de développer le SIE-TOGO et de l'"Institutionnaliser", le volet ressources matérielles et humaines présente des manques à combler. : sur le plan matériel l'action doit porter sur :

- Mise à disposition de membres de la cellule d'équipements informatiques et de communication appropriés ;
- Faciliter les déplacements avec un véhicule ;
- Organiser la sauvegarde des données sur une infrastructure qui permette un accès à l'intérieur comme à l'extérieur du Ministère.

Sur le plan des ressources humaines :

- Créer une fonction d'appui informatique au sein de la cellule afin de gérer l'exploitation du SIE-Togo et participer à la gouvernance de l'infrastructure IT ;
- Mettre en place un plan de gestion des ressources humaines
 - o Partager la compétence entre plusieurs membres de la cellule et ainsi limiter le risque de perte de savoir-faire lorsqu'elle perd une ressource humaine.
 - o Adapter les profils des membres de la cellule à l'exploitation de l'outil numérique SIE-TOGO, notamment pourvoir à la fonction d'appui IT
- Profiter du réseau AFREC pour dialoguer avec les autres PFN sur les problématiques du Togo et partager des retours d'expériences sur l'organisation et les ressources humaines.

4 – Améliorer la diffusion des résultats

La diffusion de l'information du SIE-TOGO est en pleine refonte avec l'opérationnalisation de la plateforme SIE-TOGO conçue pour répondre au besoin de communication, un retour d'expérience est attendu dans l'axe 2A ci-dessus.

Le SIE ayant une longue expérience il collabore régulièrement avec des institutions régionales et internationales pour la fourniture de statistiques énergétiques. La réflexion qu'il conduit sur son organisation et sa relation souligne plusieurs points d'amélioration

→ A. Automatiser la réponse aux questionnaires statistiques régionaux et internationaux

L'accès à des outils et une infrastructure numérique pour saisir, transmettre et traiter l'information, permet au SIE d'envisager d'optimiser le travail de réponse aux questionnaires en travaillant avec ces institutions sur des outils ou des protocoles de transmission à partir de la seule source de donnée du SIE-TOGO.

→ B. Maîtrise de la diffusion des informations

La collaboration étant ancienne, la diffusion des statistiques énergétiques du Togo se fait par plusieurs plateformes SIE externe au SIE-TOGO. Les données ne sont pas toujours cohérentes. Le SIE dispose de moyens fiables avec sa base de données centralisée pour demander les mises à jour appropriées afin que les données diffusées soient similaires à celles du SIE-TOGO.

La section 4 de ce document développe un plan d'action quinquennal pour réaliser les recommandations et améliorer le système de statistiques énergétiques aligné dans la mesure du possible sur les recommandations internationales et les meilleures pratiques. Le plan comprend 21 actions prioritaires réparties sur quatre phases de mise en œuvre sur la période 2025-2027.

Alors que de nombreuses actions peuvent être réalisées par l'équipe existante avec peu de ressources supplémentaires, la mise en œuvre du plan d'action complet devrait nécessiter environ 213 300 €, dont 93 300€ d'investissement. Ces coûts sont principalement des coûts de service pour apporter des améliorations à l'infrastructure et aux outils statistiques. Le plan identifie également environ 1 800 € en frais annuels, principalement pour les abonnements spécifiques à l'activité et 118 200 EUR de budget pour la rémunération des activités spécifiques de ce programme par l'équipe statistique (rémunérations qui sont en fait incluses dans le budget global du ministère).

Compte tenu de cette évaluation, les actions à « résultat rapide » qui devraient être mises en œuvre en priorité à partir du second semestre 2025 sont les suivantes :

- **Planifier et organiser des renforcements de compétences des membres de la cellule SIE** en accompagnement d'une nouvelle organisation et la nomination d'un nouveau coordinateur. Une à deux sessions d'une semaine sur tous les sujets de la mise en œuvre d'un SIE. (B.1) Budget RH : 1500 EUR (10 jours)
- **Créer une fonction d'appui IT au sein de la cellule SIE** afin de répondre aux besoins de l'exploitation de la plateforme SIE-TOGO et préparer les extensions de la plateforme. (B.2) Budget RH : 16500 EUR (110 jours)
- **Doter l'équipe statistique d'un véhicule et son chauffeur** pour la réalisation d'enquêtes et intervention chez les fournisseurs de données. (2B.1) Budget RH : 9000 EUR (60 jours)
Budget Fonct. : 20000 EUR)
- **Mise en adéquation des ressources et compétences avec la mise en place de la plateforme SIE-TOGO.** S'appuyer sur la capitalisation des savoir-faire et des objectifs de développement de la plateforme. (2B.4) Budget RH : 4500 EUR (30 jours)
- **Passer en revue le cadre institutionnel des statistiques énergétiques pour qu'il permette l'adaptation aux nouvelles technologies de l'information.** La direction de la statistique et de la planification doit anticiper les modifications profondes de l'accès à l'information que génèrent les technologies de l'information, notamment la dématérialisation des échanges et la sécurité des informations qui vont donner lieu à de l'utilisation de nouveaux services pour la production des statistiques. (2B.5) Budget RH : 4500 EUR (30 jours)
Budget Fonct. : 5000 EUR)
- **Acquérir les moyens informatiques** qui permettent un travail efficace en dehors des locaux (c'est-à-dire des ordinateurs portables, rétroprojecteur portatif...) (3A.1) Budget Fonct. : 6500 EUR
- **Mettre en place des procédures de sauvegarde** et acquérir un outil adapté. Un serveur externe offre un environnement sécurisé et facilement accessible à l'intérieur et à l'extérieur du ministère. La création d'un espace de travail dédiée à l'équipe SIE sur la plateforme SIE-TOGO va dans ce sens. (3A.2) Budget Fonct. : 1800 EUR
- **Participer à un réseau d'entraide avec les PFN des autres pays membres de l'AFREC** pour avancer ensemble sur les problématiques identifiées par le Togo (3C.1). Budget RH : 4500 EUR (30 jours)

La mise en œuvre de ces actions ouvrira la voie aux actions prioritaires sur le long terme qui nécessitent des ressources et une planification plus importante à mettre en œuvre dans les 12-36 mois :

- **Préparer l'hébergement de la plateforme SIE par les infrastructures numériques de l'Etat Togolais.** La Direction de la planification et des statistiques est légitime pour préparer un plan de transfert de la plateforme SIE-TOGO vers des infrastructures de l'Etat togolais en œuvre au terme de l'accord avec la CEDEAO et conserver l'administration du site SIE-TOGO. (B.3) Budget RH : 3000 EUR (20 jours)
- **Représenter le MMRE dans les instances de pilotage (CNS) et opérationnelles (INSEED) du système national de statistique.** La Direction de la planification et des statistiques est légitime pour représenter le MMRE dans l'instance de pilotage du Conseil national de la statistique, ainsi que dans les groupes de travail organisés par l'INSEED pour la préparation des enquêtes nationales. (N°RecommandationC.1) Budget RH : 4500 EUR (30 jours)
- **Donner aux agents du SIE la capacité de former les fournisseurs de données** à la saisie des informations sur la plateforme SIE et leur assurer une assistance pendant les saisies. (N°RecommandationC.2) Budget RH : 4500 EUR (30 jours)
- **Constituer un manuel d'opération.** Capitaliser les processus de mise en œuvre des activités du SIE dans un manuel d'opération pour guider les agents qui entrent dans l'équipe, ainsi que les points focaux. Intégrer les manuels opérationnels produits dans l'aide aux utilisateurs sur la plateforme (N°RecommandationC.1) Budget RH : 9000 EUR (60 jours)
- **Intégrer les manuels opérationnels dans l'aide aux utilisateurs** de la plateforme SIE-TOGO (B.2) Budget RH : 4500 EUR (30 jours)
Budget Fonct. : 15000 EUR)
- **Spécifier une fonctionnalité de la plateforme qui permet de transmettre de façon fiable les données du pays vers AFREC, AIE...,** avec les informations requises dans les questionnaires de ces institutions et réduire le temps consacré à la réponse aux questionnaires (4A.1) Budget RH : 4500 EUR (30 jours)
- **Passer en revue les informations publiées sur les différents sites de statistique énergétique régionaux et internationaux** et demander les mises à jour appropriées afin que les résultats soient similaires dans les différents sites. Mettre en place des mesures pour contrôler les données statistiques publiées par les sites externes au SIE-Togo. (4B.1)-Budget RH : 4500 EUR (30 jours)
- **Réaliser un suivi des saisies dématérialisées chez les fournisseurs de données** Evaluer les manques qui subsistent dans les fonctionnalités de la plateforme et prévoir des actions de mise au point et des axes de développement pour étendre ses fonctionnalités (saisie et même traitement des informations) (2A.5) Budget RH : 1500 EUR (10 jours)
- **Préparer les documents techniques et les questionnaires statistiques énergétiques** pour une intégration des usages finaux de l'énergie dans les enquêtes nationales. (2D.1) Budget RH : 9000 EUR (60 jours)

PLAN D'ACTION TRIENNAL POUR LE RENFORCEMENT DES STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES

PHASE 1: FINALISATION DU PLAN & ET PREMIÈRES ADAPTATIONS (S2 2025)

- Finalisation et diffusion du plan d'action,
- renforcement des moyens matériels de la cellule SIE,
- mise en place d'actions initiales à "résultat rapide" pour améliorer l'organisation du travail,
- sensibilisation aux projets à long terme



PHASE 2: CONSOLIDATION DES GAINS RAPIDES ET PRÉPARATION DES PROJETS À LONG TERME (S1 2026)

- Consolidation des moyens humains et matériels de la cellule pour répondre au défi de l'opérationnalisation de la plateforme SIE-TOGO,
- Recherche de financement pour les projets à long terme et finalisation de l'Institutionnalisation du SIE-TOGO



PHASE 3: IMPLÉMENTATION DE PROJETS À LONG TERME (S2 2026)

- Rendre opérationnelle la plateforme SIE-TOGO avec une assistance aux utilisateurs et.
- Faire le premier retour d'expérience de son exploitation.
- Représenter le MMRE dans le système statistique national pour bénéficier d'appuis et de financements

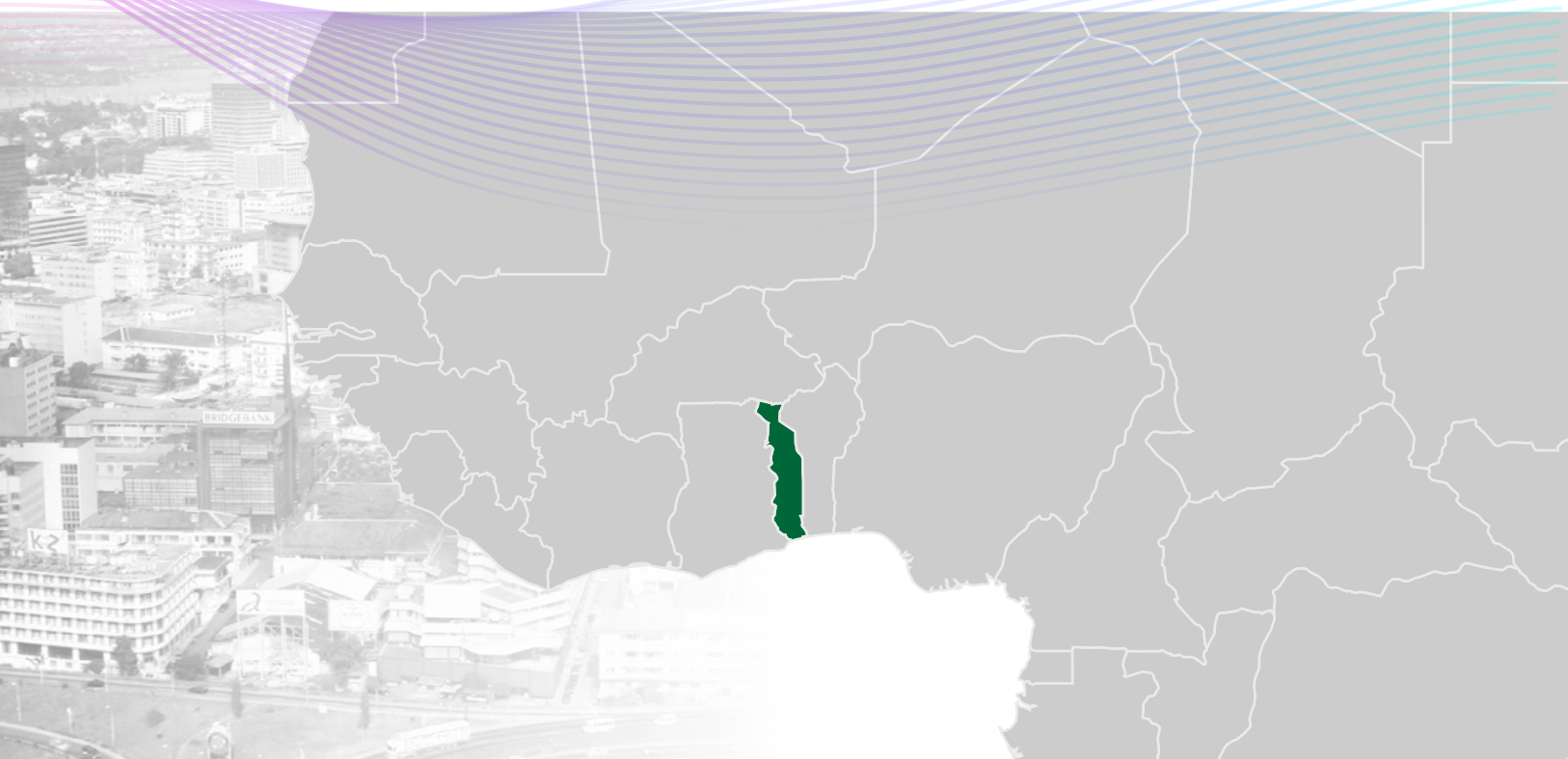


PHASE 4: SUIVI ET MISE À JOUR (2027 ET +)

- Pérénniser l'hébergement du SIE.
- Améliorer la qualité des données sur les usages finaux et
- Maîtriser la diffusion de l'information

Figure 1 : Aperçu du plan d'action avec les phases et les activités principales

2 VUE D'ENSEMBLE DU PAYS



Carte régionale - Togo

2.1 DESCRIPTION GÉNÉRALE

Le Togo est un pays d'Afrique de l'Ouest situé entre le Ghana à l'ouest, le Bénin à l'est et le Burkina Faso au nord. Il possède une façade maritime sur l'océan Atlantique d'environ 56 km. Le pays s'étire du nord au sud sur environ 600 km, avec une largeur moyenne de 100 à 120 km.

Le territoire est marqué par une diversité de paysages : une plaine côtière au sud, une chaîne de montagnes (les monts Togo ou monts de l'Atakora) au centre et des plateaux et savanes au nord.

Le Togo bénéficie d'une diversité climatique allant du climat tropical humide au sud au climat tropical sec au nord, influencée par sa géographie allongée du nord au sud. Cette diversité influe directement sur les types de cultures et les modes de vie des populations.

L'économie du Togo est caractérisée par sa diversité et son ouverture, bien que le pays reste confronté à plusieurs défis structurels. Le Togo bénéficie d'un accès stratégique à l'océan Atlantique grâce à son port autonome de Lomé, l'un des plus actifs de la sous-région. L'économie togolaise repose principalement sur l'agriculture, qui emploie une large part de la population, notamment à travers la culture du coton, du café et du cacao. Ce secteur représente en 2023 environ 30% de la valeur des exportations du Togo.

Le secteur des services, en particulier les activités portuaires, bancaires et commerciales, joue également un rôle central dans la croissance économique. Il constitue la moitié du PIB du pays (qui est d'environ 5 500 milliards de XOF en 2023). Le port de Lomé est le poumon économique du pays. En 2022, plus de 90% du trafic de marchandise concernait le transit vers le Mali, Burkina Faso et le Niger.

Le Togo est par ailleurs l'un des premiers exportateurs mondiaux de phosphate (7e rang en 2016), et la part de l'exportation des phosphates représentait en 2023 environ 19,5% des exportations (274 millions USD).

Malgré des progrès en matière de réformes économiques et de climat des affaires, le pays doit encore relever des défis liés à la pauvreté, à la modernisation des infrastructures et à la diversification de ses sources de revenus.

Le dernier rapport SIE du Togo est celui publié en 2023 et relatif aux bilans de 2019 jusqu'à 2022.

L'approvisionnement en énergies primaires net en 2022 était de 4 082 ktep avec une consommation importante de la biomasse qui représente 3 206 ktep (79% de l'approvisionnement) suivi par les produits pétroliers et le gaz respectivement 621 ktep et 144 ktep (15% et 4%) puis les ressources électriques - hydroélectricité, solaire photovoltaïque et importations - qui totalisent 111 ktep (3%).

Approvisionnement total d'énergie

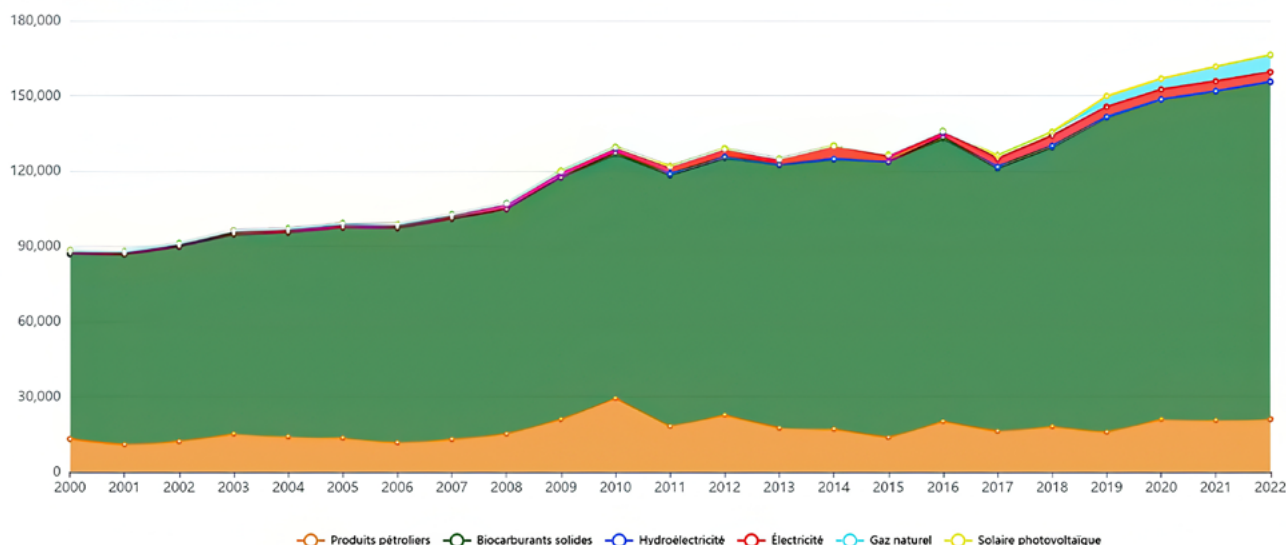


Figure 2 Approvisionnement total d'énergie primaire en Téra Joules¹ (source : SIE-TOGO)

La consommation énergétique finale en 2022 est de 2 457 ktep, avec une production très importante de charbon de bois qui génère une perte de 1 386 ktep du contenu énergétique de la biomasse initiale.

Consommation finale d'énergie par source

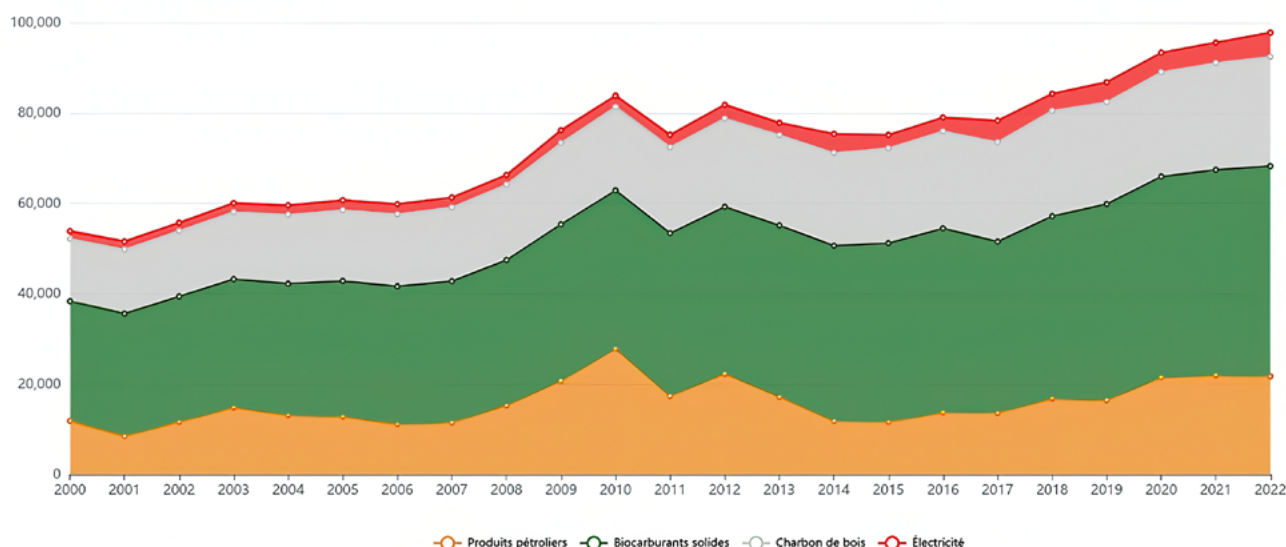


Figure 3 Consommation finale par énergie en TJ (source : SIE-TOGO)

Les usages finaux sont majoritairement tirés par les usages résidentiels - 66% en 2022, suivie par les transports et les services marchands - respectivement 21% et 10%. Les industries ne représentent que 3% de la consommation finale.

Togo, répartition des usages finaux par source en 2022

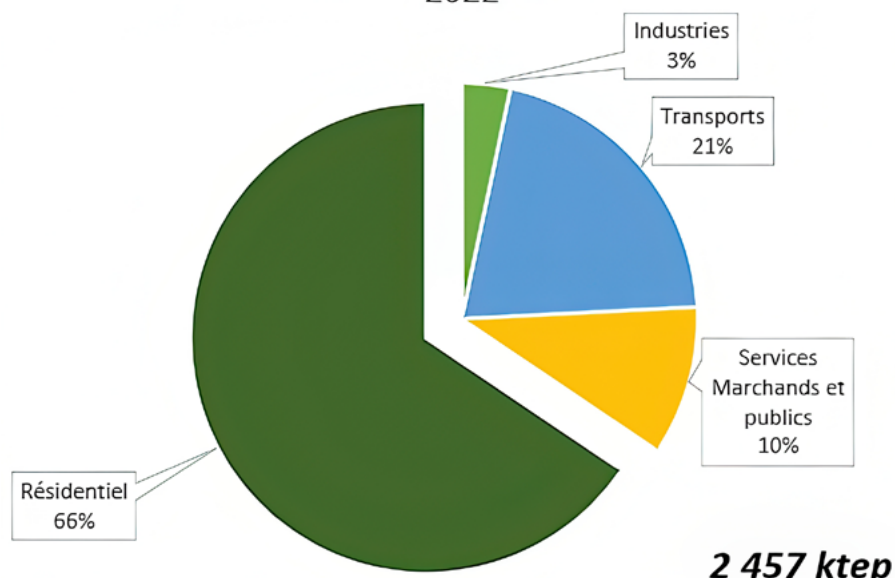


Figure 4 : Répartition de la consommation finale par secteur

2.2 STATISTIQUES ÉNERGÉTIQUES

Les statistiques énergétiques sont gérées par la cellule SIE qui est placée sous l'autorité hiérarchique de la Direction Générale de l'Énergie (DGE) du Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques. Cette cellule s'est structurée en 2005 grâce au soutien technique et financier de l'Union Européenne (UE), l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) et l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable IFDD (anciennement Institut de l'Énergie des Pays Francophones - IEPPF).

Le projet SIE-Togo s'inscrivait dans le projet SIE-UEMOA qui vise à mettre en place des Systèmes d'Information Énergétique (SIE) dans les pays de la sous-région. À travers ce projet, le Togo devait disposer d'une base de données d'informations techniques et socio-économiques du secteur de l'énergie, qui permettrait aux ministères en charge des questions énergétiques de répondre à plusieurs attentes liées à la politique énergétique nationale.

À partir de ce moment-là, la cellule SIE a été mandatée pour réaliser le bilan énergétique annuel. Lancé en 2003, le projet du SIE-Togo a publié les rapports annuels 2005, 2006, 2007, 2009, 2017 et 2018, puis a marqué une pause faute de moyens pour valider et publier les rapports. Finalement grâce à l'appui de la CEDEAO la cellule SIE a publié le rapport 2023 (qui inclut les bilans de 2019, 2020, 2021 et 2022).

Le TOGO est appuyé par un programme de la CEDEAO qui lui permet de disposer d'un service de mise en ligne de son SIE à partir d'un centre IT sécurisé. Le 24 août 2024, le Togo a lancé officiellement sa plateforme SIE-TOGO constituée de trois interfaces d'information distincts :

- Interface publique, qui gère un tableau de bord et qui donne accès aux données rendues publiques et des outils de visualisation et d'analyse.
- Interface fournisseur de données, il permet aux institutions et fournisseurs de données de saisir directement leurs informations sur la plateforme, ce qui permet de dématérialiser les questionnaires et accélérer la transmission des données.
- Interface de type administrateur. La cellule y dispose d'outils de traitement et de restitution dans cet espace pour préparer les statistiques énergétiques.



A PROPOS

Entre 2010 et 2022, l'approvisionnement total d'énergie du pays a augmenté de 2,0% en moyenne par an. Cet approvisionnement est dominé par la biomasse énergie, notamment le bois énergie, qui représentait 81% de l'approvisionnement en 2022. La production d'énergie électrique a connu une progression moyenne annuelle de 7,1% depuis 2010. L'utilisation du gaz naturel dans le mix de production d'électricité du pays depuis 2014 a fortement contribué à cette augmentation de la production. En 2022, le gaz naturel représentait près de 79,5% de la production d'électricité du pays.

Figure 5 Page d'accueil du SIE-TOGO

L'ensemble des données énergétiques publiques est accessible sur ce site (2005->2022) en représentation graphique ou tabulaire pour les bilans énergétiques, ainsi que des indicateurs spécifiques.

2.3 CONTRIBUTION AU SYSTÈME D'INFORMATION ÉNERGÉTIQUE DE L'AFREC —

Le Togo fournit à l'AFREC ses statistiques énergétiques (comme décrit dans le tableau ci-dessous) en partageant les questionnaires AFREC. Le bilan énergétique le plus récent fourni à l'AFREC concerne l'année 2018. Le bilan énergétique détaillé 2019 n'a pas été publié à ce jour.

En dehors de l'AFREC, le Togo fournit également des statistiques énergétiques à l'AIE chaque année. Aucune autre organisation internationale ne reçoit de statistiques énergétiques de la part du Togo.

	Bilans énergétiques	Statistiques sur l'efficacité énergétique	Capacité des usines de production	Prix et taxes
Transmis à l'AFREC ?	OUI	OUI	OUI	OUI

Tableau 1 Données transmises à l'AFREC

3 DIAGNOSTIC



Ce diagnostic a été développé en étroite collaboration avec les Points Focaux Nationaux (PFN) de l'AFREC et la cellule SIE du Ministère de l'Énergie et de l'Hydraulique du Togo. Les résultats du diagnostic sont basés sur des entretiens structurés couvrant les institutions, les ressources et les processus statistiques en place, ainsi que sur un examen détaillé des données et de la documentation partagées par les PFN. Les annexes de ce document contiennent une bibliographie et des détails supplémentaires sur les entretiens réalisés.

Le rapport de diagnostic est organisé en six sections thématiques couvrant l'environnement institutionnel, les ressources humaines et matérielles, les principales étapes des processus de statistiques énergétiques (collecte des données, traitement des données, contrôle-qualité, et diffusion), ainsi que d'autres éléments divers le cas échéant. Chaque section thématique décrit la situation actuelle et les principaux défis ou problèmes rencontrés.

La dernière section du rapport de diagnostic adopte une vue transversale des défis rencontrés dans chacun des domaines thématiques et propose des solutions pour traiter les questions prioritaires. Cette hiérarchisation est ensuite utilisée pour développer un plan d'action pour l'établissement d'un SIE dans le chapitre 4 de ce document.

3.1 ENVIRONNEMENT INSTITUTIONNEL ET LÉGAL

3.1.1 SYSTÈME STATISTIQUE NATIONAL (SSN)

La loi n°2011-014 du 3 juin 2011 portant sur l'organisation de l'activité statistique a institué formellement l'INSEED et le CNS. Les décrets et arrêtés d'application (notamment le décret n°2012-269/PR) ont défini la composition du CNS et la création de comités sectoriels thématiques. Ce cadre garantit que chaque enquête ou recensement est approuvé au niveau national et coordonné entre les ministères concernés.

INSEDD

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED) est un établissement public central chargé de mener les enquêtes et les recensements (population, ménages, entreprises, comptes nationaux), ainsi que produire et diffuser les statistiques officielles. Il est placé sous la tutelle conjointe du Ministère de la Planification du Développement et de l'Aménagement du Territoire (MPDAT) et du Ministère chargé de l'Évaluation des Politiques publiques.

CNS

Le Conseil National de la Statistique (CNS) – organe multi-institutionnel créé par la loi statistique de 2011 approuve le programme statistique national pluriannuel, harmonise les méthodologies et délivre un visa aux enquêtes nationales. Le CNS réunit les représentants de l'INSEED, des ministères sectoriels (Planification, Économie, Santé, Éducation, Énergie, etc.), du secteur privé et de la société civile, et s'appuie sur des comités sectoriels (éducation, santé, énergie...) pour coordonner la production des données.

3.1.2 SECTEUR ÉNERGÉTIQUE

Le secteur énergétique du Togo est sous la tutelle du Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques qui est en charge du sous-secteur électrique et du sous-secteur des hydrocarbures. La cellule SIE du ministère est logée à la Direction Générale de l'Énergie (sous-secteur électrique) rattachée à la Direction de la Planification Énergétique et de la réglementation. L'approvisionnement en hydrocarbures et leur distribution sont du ressort de la Direction des Hydrocarbures. Toutefois le sous-secteur des "énergies traditionnelles (bois-énergie, bio-charbon) est placé sous la tutelle principale du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEDDPN)

SECTEUR ÉLECTRIQUE

RÉGULATION

La régulation du secteur électrique au Togo est assurée par l'Autorité de Réglementation du Secteur de l'Électricité (ARSE), un établissement public doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale. Sa mission principale est d'assurer la régulation des services publics d'électricité conformément aux textes législatifs et réglementaires en vigueur.

OPÉRATEURS PUBLICS ET PRIVÉS DU SECTEUR ÉLECTRIQUE

L'opérateur principal du secteur électrique au Togo est la **Compagnie Énergie Électrique du Togo (CEET)**. La CEET est une entreprise publique entièrement détenue par l'État togolais, dont l'activité principale consiste à distribuer l'énergie électrique sur tout le territoire togolais. Elle exerce également une activité d'importation d'électricité et de production d'énergie électrique.

La **Communauté Électrique du Bénin (CEB)** joue un rôle régional en assurant le transport de l'énergie électrique pour le Togo et le Bénin, notamment en réalisant des installations de production, en planifiant la production et le transport, ainsi qu'en concluant des accords d'exportation ou de transit avec des pays voisins.

PRODUCTEURS INDÉPENDANTS

- ContourGlobal Togo S.A (CGT) : Centrale Thermique de Lomé, 100 MW
- Kékéli Efficient : Centrale Thermique, 65MW
- AMEA Togo : Centrale Photovoltaïque, 50MW

SECTEUR DES HYDROCARBURES

RÉGULATION

- **Le Comité National de Sécurité des Hydrocarbures (CNSH)** : Cet organe assure la sécurité des infrastructures et des installations, et est impliqué dans la gestion des risques associés au transport et à la distribution des hydrocarbures.
- **L'Autorité de Régulation des Hydrocarbures (ARH)** : L'ARH est chargée de veiller à la régulation du secteur, notamment en matière de prix, de conformité avec les normes environnementales et de sécurité.

OPÉRATEURS PUBLICS ET PRIVÉS DU SECTEUR DES HYDROCARBURES

- **Société togolaise de Stockage de Lomé** : C'est l'entité publique qui a pour mission de superviser les activités liées à l'importation, le transport (réexportation vers Mali et Niger) des produits pétroliers.
- **Société togolaise d'entreposage** : C'est une entreprise privée qui exploite les infrastructures de stockage des hydrocarbures pour la distribution.
- **Les opérateurs privés** : Il existe plusieurs entreprises privées impliquées dans l'importation, la distribution et la vente de produits pétroliers.

SECTEUR DES HYDROCARBURES

La filière bois-énergie et biomasse au Togo est placée sous la tutelle principale du Ministère de l'Environnement, du Développement Durable et de la Protection de la Nature (MEDDPN), en collaboration, entre autres, avec le Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques pour l'exploitation de la biomasse dans la production électrique.

Le MEDDPN pilote les politiques nationales liées à la gestion durable des ressources forestières et à la bioénergie. Il est responsable de l'élaboration des stratégies telles que la Stratégie Nationale REDD+ et le Programme National de Reboisement.

3.1.3 POLITIQUES PUBLIQUES

Sur le plan des politiques publiques, plusieurs lois et documents stratégiques encadrent le développement du secteur énergétique, les objectifs principaux sont les suivants :

Texte de référence	Indicateur (objectif)	Date cible	Indicateur SIE-Togo 2022
Loi n° 2018-010 du 5 juillet 2018 sur la promotion de l'électricité à partir de sources renouvelables	Part des énergies renouvelables dans le mix électrique national portée à 50 %	2030	14,7%
Politique Nationale de l'Énergie (PNE) (LPDSE 2018-2022)	Taux d'électrification national de 75 % (dont zones rurales)	2025	Taux d'accès 63%
Programme national d'électrification (Stratégie d'électrification du Togo)	Couverture universelle : 100 % d'électrification	2030	Taux de couverture 53,26%
Plan Togo 2030 (Vision « Togo Émergent »)	Réduction des GES : 50,57 %	2030	Non évalué
4 ^e Communication Nationale CC (UNFCCC, 2021)	Réduire la part de la biomasse-énergie dans la consommation finale des ménages de 65 % -> 40 %	2022	Non évalué

4 ^e Communication Nationale CC (UNFCCC, 2021)	Porter la part du biogaz et des biocarburants dans le mix énergétique de 1 % -> > 2 %	2022	Non évalué
4 ^e Communication Nationale CC (UNFCCC, 2021)	Porter la part du gaz butane (GPL) dans la consommation finale des ménages de 3 % -> > 6 %	2022	Non évalué
NDC révisée (oct. 2021)	Réduction des émissions de GES de 20,51 % (inconditionnel) et 50,57 % (conditionnel)	2030	Non évalué

Le schéma ci-dessous illustre l'environnement institutionnel dans lequel opère l'équipe statistique du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

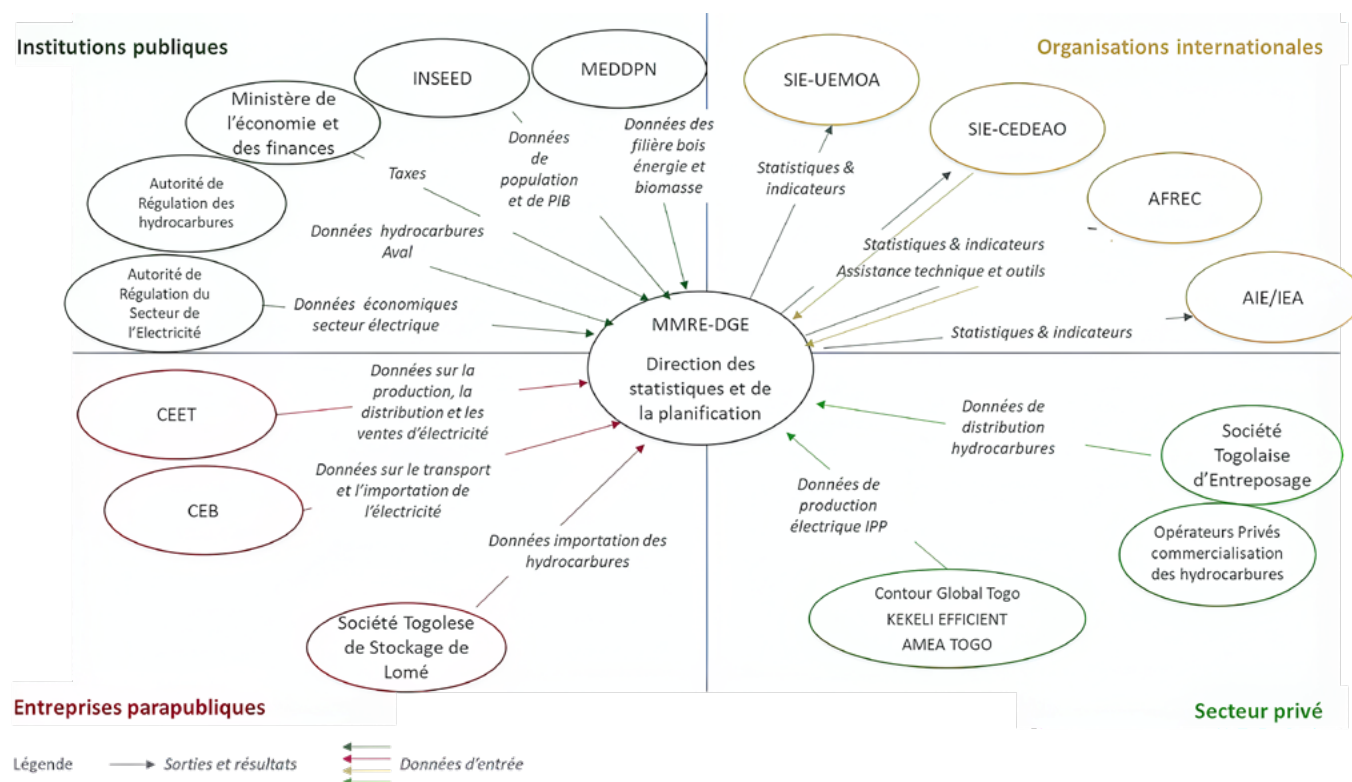


Figure 6 Environnement institutionnel

3.1.4 ÉVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Selon les informations collectées en entretien, l'environnement institutionnel global des statistiques de l'énergie est suffisamment stable et propice à la fourniture efficace des données et analyses requises.

Le SIE du Togo est établi depuis 2005 et est reconnu comme organe de production des statistiques énergétiques et il est intégré aux plans pluriannuels du Système National de Statistique. Hormis le positionnement de la direction des statistiques et de la planification au sein du ministère en charge de l'énergie à un niveau le plus élevé dans l'organisation du ministère, afin de lui donner l'autorité requise dans les interactions avec les services et les organismes sous tutelle du ministère, aucun blocage institutionnel n'est signalé par le PFN. Sur ce plan, le travail institutionnel porte essentiellement sur le renforcement de collaboration et mise en place de mesures institutionnelles qui entrent dans le cadre d'un processus d'amélioration de la qualité des données.

Sur le plan sous-régional la situation est un appui officiel de la CEDEAO pour offrir une infrastructure informatique sécurisée à la plateforme SIE-TOGO []. L'appui de la CEDEAO n'est que ponctuel, ce qui apparaît important est de préparer le transfert de la plateforme SIE sur une infrastructure maîtrisée par l'Etat Togolais (Infrastructure IT du Ministère de l'économie Numérique) et adapter l'organisation de la cellule SIE à poursuivre l'administration de la plateforme dans ce nouvel environnement.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne l'environnement institutionnel.

N°	Problématique	Description
1.1	Maintenir l'environnement institutionnel du SIE au meilleur niveau d'efficience	Les statistiques énergétiques au TOGO sont bien ancrées du point de vue institutionnel. Le travail à poursuivre est de suivre l'évolution de cet environnement pour anticiper et/ou réagir à des changements profonds qui modifieraient significativement l'action de la cellule SIE. Le positionnement de la direction de la planification et de la statistique comme direction opérationnelle du ministère de l'Énergie est également un moyen d'affirmer l'importance du SIE dans le Système Statistique National et de sécuriser des budgets de fonctionnement
1.2	Assoir la plateforme SIE-TOGO	Sur le plan sous-régional, l'appui de la CEDEAO au SIE-TOGO lui permet d'envisager un saut qualitatif dans la production des données, toutefois le terme de cette relation doit être anticipé ainsi que la mise à niveau de l'organisation de la cellule SIE afin de lui permettre de continuer à administrer la plateforme SIE dans un nouvel environnement (Support par des infrastructures IT du Ministère de l'économie numérique)

Tableau 2 Diagnostic de l'environnement institutionnel

3.2 RESSOURCES HUMAINES ET MATÉRIELLES

Cette section décrit les ressources humaines et matérielles ainsi que les équipements informatiques qui servent à la production et la gestion des statistiques énergétiques, dans le but d'identifier les lacunes ou les obstacles à (i) l'établissement d'un SIEN, et (ii) la réalisation des questionnaires AFREC.

3.2.1 SITUATION ACTUELLE

RESSOURCES HUMAINES

Une cellule SIE est en place au sein de la DGE, mais ses membres ne lui consacrent en moyenne que 40% de leur temps, le reste est dédié aux autres activités de contrôle des installations électriques. Elle est composée d'un coordonnateur de deux ingénieurs sectoriels et de deux techniciens, ainsi que d'une assistante qui a en charge la base de données.

Nom	Titre/Poste et institution	Rôle dans les statistiques énergétiques	Temps passé sur les statistiques	Formation / Coursus
<i>En cours de nomination</i>		Coordonnateur SIE-Togo valide et supervise les travaux dédiés au SIE	80%	N/A
ASSIH Hodabalo	Technicien	Chargé la Biomasse énergie	40%	N/A
NADJOMBE Kissao	Technicien	Collecte de données	40%	N/A
AKONDO Abdou Kafarou	Ingénieur	Chargé des énergies renouvelables et de l'électricité	40%	N/A
NADON Azo Kofi Amenouveve	Ingénieur	Chargé des produits pétroliers	40%	N/A
NINGUITA Balabida	Assistante de Direction	Chargé de la base de données	40%	N/A

Tableau 3 Ressources humaines principales dédiées aux statistiques

Les rôles de la cellule SIE comprennent la collecte, la saisie, l'analyse, et la validation de données en lien avec l'énergie. La cellule SIE se caractérise par :

- **Une activité de statistique énergétique de longue date et une structure pérenne**, avec un coordinateur qui travaille dans ce domaine depuis 2005 ;
- **Une organisation de travail établie** qui permet de produire les statistiques mensuelles, trimestrielles et annuelles à l'usage des décideurs politiques, qui est portée par le coordonnateur et les plus anciens.
- **Un changement fréquent** des membres de l'équipe, avec comme conséquence des ressources humaines qui manquent d'expérience dans la production de statistiques énergétiques.
- **L'inclusion d'un représentant de l'INSEED dans l'équipe qui prend part aux activités et appuie la cellule SIE.**

— MOYENS MATÉRIELS

Concernant les moyens matériels à disposition de la cellule SIE, dans la conversation avec le PFN il apparaît qu'il n'y a pas de moyen informatique dédié à la production de statistiques, les agents utilisent les moyens disponibles ou leur propre matériel pour leurs activités. Les stockages et sauvegardes d'information se font sur disque dur. Les données ne sont pas stockées sur un site central, mais sur les ordinateurs des agents, ce qui présente un risque de perte d'information en cas de panne d'équipement ou de disparition d'un agent.

Cette situation est en phase de changement radical puisqu'en août 2024 le Togo a lancé officiellement sa plateforme d'échange avec l'appui de la CEDEAO. Sur le plan technique, cette plateforme met à disposition des serveurs sécurisés chargés avec les données publiées par le SIE, ainsi que des applicatifs pour la saisie des informations par les fournisseurs de données. La partie publique du site est accessible à l'adresse suivante : <https://sie-togo.eis.ecowas.int/>. Toutefois, la création d'un espace de stockage sécurisé des données de travail n'a pas été adressée lors de la mise en œuvre de la plateforme. Le risque de perte d'information de travail et de leur historique reste d'actualité.

3.2.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Sur le plan du matériel informatique, la cellule SIE dispose des moyens nécessaires à la mise en place d'un système plus performant d'échange et de diffusion d'information :

- Les fournisseurs de données saisissent directement leurs informations sur le site SIE-TOGO.
- La cellule SIE se charge ensuite du traitement des informations.
- La sécurité et la conservation des données sont assurées par un centre de données mis à disposition par la CEDEAO.

La dotation des agents en matériel individuel est insuffisante dans la mesure où des activités de traitement et de sécurisation des données sont de leur ressort. La création d'un espace de stockage sécurisé des données de travail sur la plateforme SIE n'a pas été prévue dans sa mise en œuvre. Le risque de perte d'information de travail et des historiques antérieurs à la mise en service de la plateforme subsistent.

Sur le plan des ressources humaines, un besoin en formation aux statistiques énergétiques est clairement exprimé pour chaque arrivée d'un agent, ainsi que sur l'exploitation des questionnaires des institutions internationales. L'appui coordonné de la CEDEAO / UEMOA et de l'AFREC dans ce domaine serait une plus-value en mettant d'une part à disposition des manuels d'autoformation aux statistiques énergétiques et à la prise en main des questionnaires et en organisant plusieurs fois par an des sessions de formation interactives destinées aux agents qui débutent dans la production de statistiques.

Il est à noter que la formalisation des procédures propres au service de statistique est un instrument important dans la capitalisation et la transmission des savoir-faire. Actuellement cette documentation n'existe pas dans le SIE-TOGO.

D'autre part, pour les agents actuellement en place, un besoin de formation sur des sujets avancés est identifié, afin qu'ils puissent progresser dans leurs propres domaines de compétence, mais aussi dans la gestion globale du SIE.

Enfin, il semble que la mise en œuvre d'une plateforme web comme le SIE-Togo demande des compétences sur les technologies de l'information qui n'apparaissent pas dans le profil du personnel. Une branche du SIE, spécialisée dans ce domaine serait impliqué dans :

- Assistance aux fournisseurs de données dans l'exploitation des modules de saisie de données (en cas de changement de points focaux dans les institutions).
- Management de la base de données et sécurisation des informations.
- Assistance à la définition et à la mise en place des outils internes de la Cellule SIE pour la réalisation de ses activités de traitement, contrôle et production d'indicateurs énergétiques.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne les moyens humains et matériels.

N°	Problématique	Description
2.1	Renforcement de capacité pour les nouvelles recrues et les agents en place	Chaque nouveau membre doit s'organiser pour acquérir les bases par lui-même avant d'être opérationnel dans l'équipe, ce qui nécessite du temps. De plus le SIE ne dispose pas de manuels de formation ni d'appui en réseau pour organiser des cycles d'autoformation aux concepts de base des SIE Les membres de l'équipe les plus anciens ont été formés au fil du temps à l'établissement de bilans énergétiques, mais dans une situation de remplacement du Coordonnateur, leurs compétences dans la gestion du SIE demande un renforcement et une mise à niveau.
2.2	Assurer la sécurité et intégrité des données tout en facilitant leur accès à l'intérieur comme à l'extérieur du ministère.	L'équipe chargée des statistiques stocke jusqu'ici les informations sur un disque dur. Le lancement de la nouvelle Plateforme SIE-TOGO doit résoudre certaines problématiques de sécurité de stockage. La prise en compte de l'accès aux données de travail, aux outils internes et aux documents n'est pas confirmée dans les informations sur la fonctionnalité de cette plateforme. Dans ce cas, la mise en place d'un service d'accès à l'information depuis un service de cloud serait souhaitable pour faciliter les activités de la cellule.
2.3	Concevoir et mettre en œuvre un plan de développement des capacités du SIE en matière de technologies de l'information.	L'équipe SIE se compose à date de spécialiste dans les domaines de production et d'utilisation des énergies. Le lancement de la nouvelle plateforme SIE-TOGO suppose l'intégration dans l'équipe de compétences dans les technologies de l'information afin d'être en capacité d'entretenir les contenus et les outils mis à disposition.
2.4	Mettre en place des moyens suffisants en informatique et en mobilité pour assurer les missions	Les équipements informatiques à disposition des membres de la cellule sont sous-dimensionnés en regard de l'ambition d'exploiter la plateforme SIE-TOGO pour la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs de données. Un plan d'équipement doit accompagner la mise en œuvre de la plateforme.

Tableau 4 Diagnostic des ressources humaines et matérielles

Cette section décrit le processus général de collecte de données afin d'aborder (1) le processus en place tel qu'il existe aujourd'hui, (2) d'identifier les principales parties prenantes en dehors du ministère chargé de fournir des données, (3) la relation avec les fournisseurs de données et (4) d'identifier les goulots d'étranglement ou les limitations du processus qui pourraient être ciblés pour être améliorés.

3.3.1 SITUATION ACTUELLE

La collecte des données est très organisée, la cellule adresse aux fournisseurs des données (institution, sociétés publiques et parapublique et grand utilisateurs), d'informations personnalisés suivant le fournisseur et accompagné d'un courrier officiel du Ministère.

Outre les informations collectées dans les secteurs de la production et de l'approvisionnement en énergie (Electricité, Biomasse, Hydrocarbures aval, gaz et Énergie renouvelables), les grands secteurs de consommation sont interrogés (Agriculture, Transport, Commerce, Services et Industrie) à travers une enquête annuelle (diffusion de fiche adaptée au fournisseur d'informations). Toutes les saisies et les consolidations d'information sont manuelles.

Chaque année sont produites les statistiques de l'année n-1 à partir de la collecte de donnée dans les sous-secteurs de l'énergie telle que suit :

Secteur	Description des données collectées et leurs sources	Qualité des données et limites	Format et fréquence
<i>Pétrole, Gaz naturel et produits pétroliers</i>	Stockage, variation de stock, pertes de transport.	Données validées par le fournisseur Difficulté à contrôler le commerce transfrontalier pour les usages domestiques.	Annuelle
<i>Electricité</i>	Production, transport, importation (CEB et CEET)	Données validées par le fournisseur	Annuelle
<i>Biomasse</i>	Données de production de biomasse Consommation de biomasse	Qualité des données sur la Consommation de biomasse à améliorer	Annuelle
<i>Energie renouvelable</i>	Production réseau/ hors réseau Utilisation mini-grid et kit solaires	Données validées par le fournisseur	Annuelle
<i>Efficacité énergétique</i>	Enquête EE datant de plusieurs années (INSEED)	Extrapolation des résultats d'enquête	Annuelle
<i>Economie et démographie</i>	Population et PIB	Données validées par le fournisseur	Annuelle

Tableau 5 Sources et procédures de collecte de données

La mise en œuvre de la plateforme SIE permettra de dématérialiser la saisie, la transmission des données et leur exploitation par la cellule SIE. De ce point de vue c'est une simplification dans le processus d'échange d'information au niveau de la formulation des demandes officielles et de la saisie des informations.

Toutefois subsiste une problématique dans la formation des fournisseurs de données à l'utilisation de l'outil de saisie des informations sur la plateforme SIE. Une session de formation par le développeur de la plateforme est souhaitée par l'équipe SIE, pour les membres de la cellule ainsi que pour les fournisseurs de données.

3.3.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

L'organisation est efficiente et pérenne, mais il semble que plusieurs points importants ne sont pas traités de façon satisfaisante :

- Dématérialisation de la transmission des informations. Cette activité est un pilier de la plateforme d'échange SIE, toutefois le renforcement de compétence de l'équipe SIE dans l'exploitation de la plateforme n'est pas suffisant, et aucune analyse de la capacité des fournisseurs classiques à répondre sous ce nouveau format n'a été faite.
- L'information explicitant le processus de saisie dématérialisée par les fournisseurs de données n'est pas rédigée.
- Les processus de collecte, aujourd'hui manuels, doivent évoluer avec la mise en service de la plateforme, par conséquent cela implique une révision des méthodes de travail : quelles activités subsistent ? Quelles nouvelles activités sont à prendre en charge par l'équipe SIE et comment les mettre en œuvre ? Comment capitaliser l'expérience acquise et produire des modes opératoires adaptés au travail avec la plateforme SIE ?
- Vis-à-vis des fournisseurs de données, l'équipe sera inévitablement confrontée à intégrer dans ses activités des interventions pour former et aider les fournisseurs dans la transmission des informations. Une formation de formateur pour la cellule SIE sur l'appui à l'utilisation de la plateforme d'échange est à envisager.

Concrètement après la phase de mise en place et de première mise en service, une phase d'opérationnalisation de la plateforme SIE est à préparer et à mettre en œuvre, car un des risques est d'avoir une longue phase transitoire où l'ancien système de collecte et la plateforme coexistent et génèrent un surcroît de travail dans la collecte d'information.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne la collecte de données.

N°	Problématique	Description
3.1	Dématérialisation des questionnaires et de la transmission des informations	Confirmer les modifications dans les supports et le processus de transmission des informations. Préciser les activités à réaliser par la cellule SIE qui subsistent et comment le travail est adapté aux nouveaux supports
3.2	Support technique à la transmission des informations	Les fournisseurs de données passent d'un système traditionnel papier à un système dématérialisé. Une formation initiale des fournisseurs est nécessaire, si possible par le concepteur de la plateforme. Toutefois les membres de l'équipe SIE devront dans le temps assurer un appui technique aux utilisateurs désignés au sein des fournisseurs de données. Les membres de la cellule SIE devront bénéficier d'une formation de formateur pour appuyer les utilisateurs externes (fournisseur de données)
3.3	Modes opératoires et instruction pour les fournisseurs de données	En complément à une capacité de formation / appui des utilisateurs, des modes opératoires ou instructions doivent être rédigés et mis à jour pour offrir aux utilisateurs le moyen de retrouver rapidement l'information sur le processus de saisie et de transmission de l'information. Cette documentation est une partie intégrante de l'aide en ligne à mettre à disposition sur la plateforme. La cellule SIE devrait se charger de vérifier sa mise en place et sa pertinence dans l'appui aux utilisateurs.

Tableau 6 Diagnostic de la collecte de données

3.4.1 SITUATION ACTUELLE

Le traitement des données consiste à consolider les informations collectées dans les fiches de collecte. Pour faire ce traitement la cellule SIE utilise essentiellement jusqu'ici des outils sur Excel qui consiste principalement en :

- › Une base de données Excel
- › Des questionnaires de statistiques UEMOA, AIE et AFREC également sous Excel

Les fonctionnalités de la plateforme SIE ont été testées sur des jeux de données antérieurs (2022), mais à date aucune collecte de données statistiques n'a été traitée avec cet outil dans des conditions d'exploitation réelle.

Le traitement des informations consiste à :

- › Faire les traitements de cohérence (auto benchmarking sur les données historiques)
- › Écart statistique des données consolidées
- › Calcul d'indicateur d'efficacité pour contrôler certaines données

Jusqu'à présent ce travail prenait beaucoup du temps. La plateforme SIE prend en charge une partie des traitements réalisés manuellement :

- › Visualisation individuelle des données fournisseurs
- › Consolidation des données (les règles de consolidation sont établies sous le contrôle de l'équipe SIE)
- › Visualisation globale des informations pour l'équipe SIE
- › Agrégation des informations pour diffusion

En revanche, cette plateforme n'a pas encore été exploitée, il n'y a pas encore de retour d'expérience.

3.4.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le processus de traitement est organisé et clair, mais il n'y a pas de retour d'expérience sur l'exploitation de la plateforme SIE. Dans cette phase transitoire, il est difficile de relever des lacunes de traitement.

En revanche, ce qui peut être constaté dans l'organisation de la cellule SIE c'est qu'il n'y a pas de capitalisation des modes opératoires de traitement des données. D'autre part, l'évaluation de la plateforme n'est pas encore faite.

Il apparaît important de préparer une évaluation de la plateforme au terme de la première exploitation pour évaluer ses impacts positifs et ses faiblesses, dans ce contexte le document de capitalisation fournira la documentation de référence pour analyser la plateforme.

La cellule SIE doit s'assurer que cette opération d'évaluation est incluse dans la prestation du concepteur de la plateforme et préparer ses propres critères d'évaluation à partir de la documentation de référence ci-dessus. Cela permettra de corriger le fonctionnement et si nécessaire identifier les besoins d'extension des fonctionnalités de la plateforme SIE.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne le traitement des données.

N°	Problématique	Description
4.1	Capitalisation des méthodes	Les processus de traitement qui sont réalisés ne sont pas documentés à date. La cellule SIE ne dispose d'aucun outil pour communiquer sur ses méthodologies et ses critères d'acceptation de résultat à un moment où elle se trouvent en phase de transition sur l'outil d'exploitation des données et une modification importante de l'équipe (nomination d'un nouveau coordonnateur).
4.2	Évaluation de la plateforme SIE	La phase de mise en service s'est faite sur la base de données antérieure. Rapidement une évaluation des capacités fonctionnelles de l'outil est à conduire. La cellule SIE doit s'assurer que cette évaluation est prévue avec le concepteur et définir ces propres critères d'évaluation.

Tableau 7 Diagnostic du traitement de données

3.5 TRAITEMENT DES DONNÉES

3.5.1 SITUATION ACTUELLE

Les données sont dans un premier niveau validé par les institutions ou les fournisseurs des données avant transmission à la cellule SIE.

Le coordinateur du SIE est chargé, après contrôles des informations (voir traitement des informations ci-dessus), de valider l'intégration des données dans la base de données statistiques énergétiques.

L'INSEED examine les informations du SIE dans leur globalité et fournit ses propres commentaires et amendements.

Un atelier de validation réunissant toutes les parties intéressées est organisé avant la diffusion officielle et la publication du rapport SIE.

C'est en partie l'organisation de cet atelier qui retarde la mise à disposition publique des données en raison du coût associé et l'absence de fonds disponibles.

3.5.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

Le délai de validation de premier niveau par les fournisseurs de données est contraint par un circuit de validation qui se conclut par une libération de l'information par le conseil d'administration ou une instance similaire. La tenue des réunions se fait généralement au cours du dernier trimestre de l'année (en octobre) ce qui empêche l'accès aux données avant un an. À cela s'ajoutent le traitement interne réalisé par le fournisseur pour la diffusion officielle vers la cellule SIE, ainsi que le processus de validation global des données. Par conséquent, les données de l'année N ne peuvent être publiées, au plus tôt, qu'en année N+2.

Matériellement, la plateforme SIE doit notamment permettre de limiter les délais de transmission des données après validation de premier niveau. Toutefois, une sensibilisation des fournisseurs de données à l'intérêt des statistiques énergétiques est essentielle pour les motiver à transmettre rapidement les informations. C'est en cette optique qu'un espace fournisseur a été intégré à la plateforme SIE, afin de leur présenter les données historiques.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne le contrôle qualité.

N°	Problématique	Description
5.1	Délais de transmission des informations et sensibilisation des fournisseurs de données	La cellule SIE ne peut pas agir sur les délais de fourniture des informations par les fournisseurs, mais elle peut aider les fournisseurs à accélérer leurs transmissions, à la fois par la mise en œuvre réussie de la dématérialisation des transmissions et par la sensibilisation des fournisseurs à l'importance des résultats du SIE.
5.2	Coûts d'organisation des ateliers de validation	Les budgets d'organisation des ateliers de validation sont portés ponctuellement par des programmes d'appui de l'UEMOA.

Tableau 8 Diagnostic de la validation des données

3.6 DIFFUSION ET ANALYSE

3.6.1 SITUATION ACTUELLE

Lancé en 2003, le projet du SIE-Togo a publié les rapports annuels 2005, 2006, 2007, 2009, 2017 et 2018, puis a marqué une pause faute de moyens pour valider et publier les rapports. Finalement, grâce à l'appui de la CEDEAO, la cellule SIE a publié le rapport 2023 (qui inclut les bilans de 2019, 2020, 2021 et 2022). Le partage et l'utilisation des données se font comme décrits ci-dessous :

- Aux institutions nationales : L'équipe SIE réalise des publications d'indicateurs statistiques de suivi et d'évaluation qui sont ensuite transmises aux autorités. Les fréquences de constitution des indicateurs sont mensuelles, trimestrielles et semestrielles. La liste de ces indicateurs correspond à ceux fournis dans le rapport SIE 2023
- Aux institutions internationales : Les questionnaires remplis de l'année n-1, une fois validés, sont envoyés à l'AIE, l'UEMOA, et la CEDEAO et l'AFREC. Le projet SIE UEMOA a mis en place une page web consacrée au SIE-Togo. Les données y disponibles correspondent à 2022. La plateforme SIE-Togo, lancé officiellement en 2024, s'appuie sur des infrastructures sécurisées mises à disposition par la CEDEAO. Le projet SIE CEDEAO présente également une page web consacrée au SIE-Togo avec les données de 2022. Enfin, l'AFREC dispose également d'une page consacrée au TOGO avec des données de 2022.
- Au public, entre 2005 et 2018 le SIE-Togo a diffusé un rapport annuel puis a marqué une pause faute de moyens pour valider et publier les rapports. Finalement, grâce à l'appui de la CEDEAO, la cellule SIE a publié le rapport 2023 (qui inclut les bilans de 2019, 2020, 2021 et 2022).

3.6.2 EVALUATION ET ANALYSE DES LACUNES

La cellule SIE a une stratégie de diffusion large vers les institutions sous-régionales et internationales (UEMOA, CEDEAO, AFREC, et IEA.) Du point de vue opérationnel, il s'agit d'une tâche lourde et complexe, en raison des formats de questionnaires qui varient selon les institutions, et des interlocuteurs parfois rigides quant à la version du cadre de réponse à utiliser, qui évolue pourtant régulièrement. De plus, les échéances de réponses aux questionnaires sont généralement concentrées sur une même période.

On notera cependant que sur les sites UEMOA, AFREC et CEDEAO, ainsi que dans le rapport SIE 2023, les jeux de données du bilan national ne concordent pas et par conséquent produisent des résultats différents. Sur ce constat, il y a une recherche à entreprendre sur les causes potentielles : chronologie de la production d'information, écart de définition des données, erreurs de transcription sur les plateformes, la non-validation définitive des données par le Togo, etc.

Le tableau suivant résume les difficultés identifiées lors du diagnostic en ce qui concerne la diffusion et l'analyse.

N°	Problématique	Description
6.1	Financer les publications	Le processus de publication demande des interventions à plusieurs niveaux : • Vérification méthodologique de l'INSEED • Préparation d'un rapport et des analyses appropriées, notamment la mesure des effets des politiques publiques dans le secteur de l'énergie • Validation des données publiables par les parties intéressées • Visibilité du Ministère à travers une communication sur les résultats Ces activités représentent des coûts qui peuvent être portés par des lignes budgétaires dans les institutions ou par le biais des appuis de Partenaires Technique et Financiers (PTF), qui promeuvent le développement des statistiques énergétiques. La cellule SIE doit consacrer du temps à mobiliser les PTF, faire inscrire dans les budgets des institutions, y compris le Ministère, la mobilisation de leurs ressources pour les activités de publication annuelle des statistiques.
6.2	Uniformiser les demandes des institutions régionales et internationales	La multiplicité de formats de questionnaires statistiques et de versions rend fastidieuse la préparation des réponses. La cellule SIE devrait porter cette doléance auprès des institutions régionales et internationales et participer à la mise sur pied d'outils qui facilitent la préparation des réponses aux questionnaires.
6.3	Contrôler la diffusion des statistiques énergétique	Les données transmises par le Togo aux échelons régionaux, continentaux ou internationaux doivent aboutir à la description d'une même situation conforme à celle validée par le Togo. La cellule SIE doit repérer ces écarts, investiguer sur les causes et imposer les correctifs appropriés.

Tableau 9 Diagnostic de la diffusion des données

3.7 ANALYSES ET RECOMMANDATIONS

3.7.1 MATRICE FORCES / FAIBLESSES / OPPORTUNITÉS / MENACES

Forces

- Longue expérience de l'équipe dans la génération de statistiques
- Expérience réussie lors du projet précédant qui a fondé la cellule SIE-TOGO produisant des rapports successifs sur le SIE, financé par l'EU
- Les transmissions d'information sont formalisées (fiches de collecte)
- les processus de validation sont établis: validation à la source par le fournisseur de donnée puis validation globale (atelier) .
- Répartition structurée des tâches au sein de l'équipe statistique qui favorise la collaboration
- Mise en place en 2024 de la plateforme SIE TOGO . Passage à la dématérialisation des transmissions et traitement des d'informations en 2024.

Opportunités

- Une équipe expérimentée en statistiques énergétiques et les méthodes statistiques
- Des liens forts avec des parties prenantes internationales comme l'AFREC, l'UEMOA et la CEDEAO.
- Les relations avec les fournisseurs de données sont généralement positives
- L'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographique qui pourra soutenir le développement continu et de la connaissance des usages finaux de l'énergie.
- Exploitation de technologie de l'information qui permet d'accélérer la diffusion des statistiques.

Faiblesses

- Difficulté d'archivage et classement des données historiques
- Manque des moyens matériels permettant de travailler efficacement
- Absence de compétence informatique compétente et disponible en support à l'équipe,
- Difficulté à organiser dans un délai d'un an les processus de validation des données.
- Absence de compétences partagées pour faire face à la perte d'une ressource humaine
- Manque de capitalisation des savoir-faire

Menaces

- Multiplicité des formats de questionnaires des institutions régionales et internationales, source d'erreur dans la retranscription des informations dans des documents Excel
- Faiblesse de l'assistance aux utilisateurs de la plateforme SIE – TOGO
- Intérêt des institutions nationales pour financer la poursuite du développement de la plateforme SIE-TOGO

La cellule statistique énergétique du Togo (SIE-TOGO) a une longue expérience dans la production des données (premier rapport en 2005) qui ne s'est pas interrompue (bien que les rapports ne soient pas diffusés entre 2020 et 2023). Sur le plan opérationnel, les processus de collecte de traitement et de validation sont maîtrisés. Les difficultés dans la publication sont principalement liées à la lenteur de la transmission des données et un manque de financement.

En 2024, la mise en place d'une plateforme qui intègre un espace dédié aux fournisseurs de données se concrétise. Celle-ci permet la dématérialisation de la saisie et du transfert d'information. Le SIE espère accélérer ses publications grâce à cet outil. Un nouveau défi se présente désormais : rendre cette plateforme opérationnelle et pérenne.

La réflexion a mis en évidence des points à améliorer qui touchent en principalement aux méthodes et aux ressources matérielles et humaines. Le départ du Coordonnateur et son remplacement ont mis en évidence des lacunes dans ces domaines. L'absence de compétences partagées ou la création de binômes dont l'un des deux membres peut suppléer l'autre, ne permet pas de faire face à l'absence prolongée d'un membre de la cellule, ce qui est une lacune majeure dans l'organisation et sa capacité à produire les statistiques énergétiques. L'absence de formalisation des méthodes, d'équipements individuels suffisants et enfin de moyens de sauvegarde et sécurisation des documents de travail sont également des faiblesses de la cellule. Tout cela est traduit dans le plan d'action par des renforcements de compétences et de moyens.

Le principal facteur externe qui pourrait avoir un effet négatif serait un désintérêt croissant de la part des institutions nationales qui pourraient réduire, voire arrêter complètement leur soutien à "l'institutionnalisation" du SIE. C'est pour éviter cette situation que la réussite du SIE est importante.

Pour autant, un travail sur la position institutionnelle est nécessaire pour accéder aux financements de l'État togolais. La représentation du Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques dans le système statistique national est un levier à actionner pour atteindre cet objectif.

3.7.2 RECOMMANDATIONS

Les recommandations suivantes peuvent être formulées à l'issue de l'analyse FFOM précédente.

1 – Renforcer le positionnement institutionnel

→ A. Donner au SIE la meilleure assise institutionnelle

Le positionnement institutionnel du SIE-Togo est la clé de son efficacité et son accès à des ressources matérielles et budgétaires qui lui font défaut aujourd'hui :

- Porter la direction de la Planification et des statistiques au niveau de direction opérationnelle, voire créer une institution SIE à part entière et un axe d'évolution du positionnement institutionnel pour s'assurer de la continuité et de la pérennité du SIE-Togo
- Passer en revue le cadre institutionnel pour atteindre cet objectif de refonte institutionnelle et également anticiper les modifications profondes du SIE-TOGO qu'introduisent les technologies de l'information qui vont donner lieu à une évolution de l'organisation et l'utilisation de nouveaux services.

→ B. Gouvernance des infrastructures IT de la plateforme SIE-Togo

Pour le lancement de la plateforme SIE-TOGO, son hébergement est assuré par les infrastructures IT de la CEDEAO à travers un accord ponctuel. À terme, cette solution migrera vers des services numériques de l'État togolais. La cellule SIE doit conserver l'administration de la plateforme et de ce fait participer aux débats sur la mise en place en œuvre du transfert de la plateforme SIE.

→ C. Renforcement de la participation du Ministère des Mines et des Ressources Energétiques au Système Statistique National

Le Ministère de Mines et des Ressources Energétiques est partie prenante au système de statistique national et la cellule SIE est légitime pour en être l'expert sectoriel. La représentation du Ministère dans les instances de pilotage (CNS) est de nature à améliorer la prise en charge dans les programmes pluriannuels d'une partie des activités du SIE et sa représentation dans l'organe technique (INSEED) offre une opportunité de profiter d'enquêtes socio-économiques pour y inclure la mesure des usages finaux de l'Énergie.

2 – Adapter le processus de collecte, de traitement et validation des données

Le fait majeur dans la vie du SIE-Togo depuis sa première production en 2005 est le lancement de sa plateforme SIE-TOGO avec un accent mis sur la dématérialisation de la transmission des informations par les fournisseurs de données. Le SIE-TOGO est aujourd'hui dans une phase complète d'adaptation à l'outil numérique.

→ A. Rendre la plateforme SIE-TOGO opérationnelle et pérenne

Objectif capital pour la cellule SIE à laquelle vient d'être remise l'exploitation de l'outil numérique. La cellule SIE doit, pour ce faire, :

- Mettre à disposition des utilisateurs toute l'expérience du SIE-TOGO dans le système d'aide en ligne de la plateforme SIE en utilisant des extraits de ses manuels opérationnels.
- Offrir une assistance aux utilisateurs de la plateforme. Les membres de la cellule devront être formés à cette activité.
- Trouver des financements pour organiser ses ateliers de validation globale des données
- Évaluer et faire le retour d'expérience de la mise en œuvre de la plateforme et proposer des évolutions.

→ B. Permettre la montée en compétence et le maintien d'expertise acquis par les agents de l'équipe statistique énergétiques

La cellule SIE doit être en mesure de maintenir son niveau de compétence en élaborant un plan de renforcement de capacité permettant de :

- Renforcer l'équipe existante dans ses compétences à la suite de la nomination d'un nouveau coordonnateur et de la réorganisation interne qui en découlera.
- Offrir des outils d'autoformation aux nouveaux arrivants, ainsi que des cycles réguliers de formation initiale

→ C. Capitaliser son expérience et son savoir-faire

en rédigeant son ou ses manuels opérationnels et les mettre à disposition des utilisateurs dans le système d'aide en ligne de la plateforme SIE.

→ D. Améliorer la précision des résultats sur les usages finaux

Préparer les documents techniques et les questionnaires statistiques énergétiques pour une intégration des usages finaux de l'énergie dans les enquêtes nationales.

3 – Augmenter les ressources matérielles et humaines

Au regard de l'ambition affichée de développer le SIE-TOGO et de l' "Institutionnaliser", le volet ressources matérielles et humaines présente des manques à combler : sur le plan matériel l'action doit porter sur :

- Mise à disposition de membres de la cellule d'équipements informatiques et de communication appropriés ;
- Faciliter les déplacements avec un véhicule ;
- Organiser la sauvegarde des données sur une infrastructure qui permette un accès à l'intérieur comme à l'extérieur du Ministère.

Sur le plan des ressources humaines :

- Créer une fonction d'appui informatique au sein de la cellule afin de gérer l'exploitation du SIE-Togo et participer à la gouvernance de l'infrastructure IT ;
- Mettre en place un plan de gestion des ressources humaines
 - o Partager la compétence entre plusieurs membres de la cellule et ainsi limiter le risque de perte de savoir-faire lorsqu'elle perd une ressource humaine.
 - o Adapter les profils des membres de la cellule à l'exploitation de l'outil numérique SIE-TOGO, notamment pour voir à la fonction d'appui IT
- Profiter du réseau AFREC pour dialoguer avec les autres PFN sur les problématiques du Togo et partager des retours d'expériences sur l'organisation et les ressources humaines.

4 – Améliorer la diffusion des résultats

La diffusion de l'information du SIE-TOGO est en pleine refonte avec l'opérationnalisation de la plateforme SIE-TOGO conçue pour répondre au besoin de communication, un retour d'expérience est attendu dans l'axe 2A ci-dessus.

Le SIE ayant une longue expérience, il collabore régulièrement avec des institutions régionales et internationales pour la fourniture de statistiques énergétiques. La réflexion qu'il conduit sur son organisation et sa relation souligne plusieurs points d'amélioration

→ A. Automatiser la réponse aux questionnaires statistiques régionaux et internationaux

L'accès à des outils et une infrastructure numérique pour saisir transmettre et traiter l'information, permet au SIE d'envisager d'optimiser le travail de réponse aux questionnaires en travaillant avec ces institutions sur des outils ou des protocoles de transmission à partir de la seule source de donnée du SIE-TOGO.

→ B. Maîtrise de la diffusion des informations

La collaboration étant ancienne, la diffusion des statistiques énergétiques du Togo se fait par plusieurs plateformes SIE externe au SIE-TOGO. Les données ne sont pas toujours cohérentes Le SIE dispose de moyens fiables avec sa base de données centralisée pour demander les mises à jour appropriées afin que les données diffusées soient similaires à celles du SIE-TOGO.

4 PLAN D'ACTION POUR ÉTABLIR UN NEIS



4.1 IDENTIFICATION ET PRIORISATION DES ACTIONS REQUISES

Le tableau ci-dessous identifie les actions spécifiques requises pour soutenir chaque recommandation. Les actions sont classées par ordre de priorité à l'aide d'une matrice analytique qui évalue les actions en fonction de leur impact attendu en fonction de l'effort ou des ressources qu'elles nécessitent. Un projet est considéré comme nécessitant un effort important s'il a un coût financier élevé, des exigences élevées en matière de ressources humaines ou s'il dépend fortement d'une action qui échappe au contrôle direct des parties prenantes concernées. L'impact est considéré en termes de contribution à la réalisation de l'objectif global du plan, à savoir l'établissement d'un NEIS, ainsi qu'aux objectifs spécifiques détaillés dans la deuxième colonne du tableau.

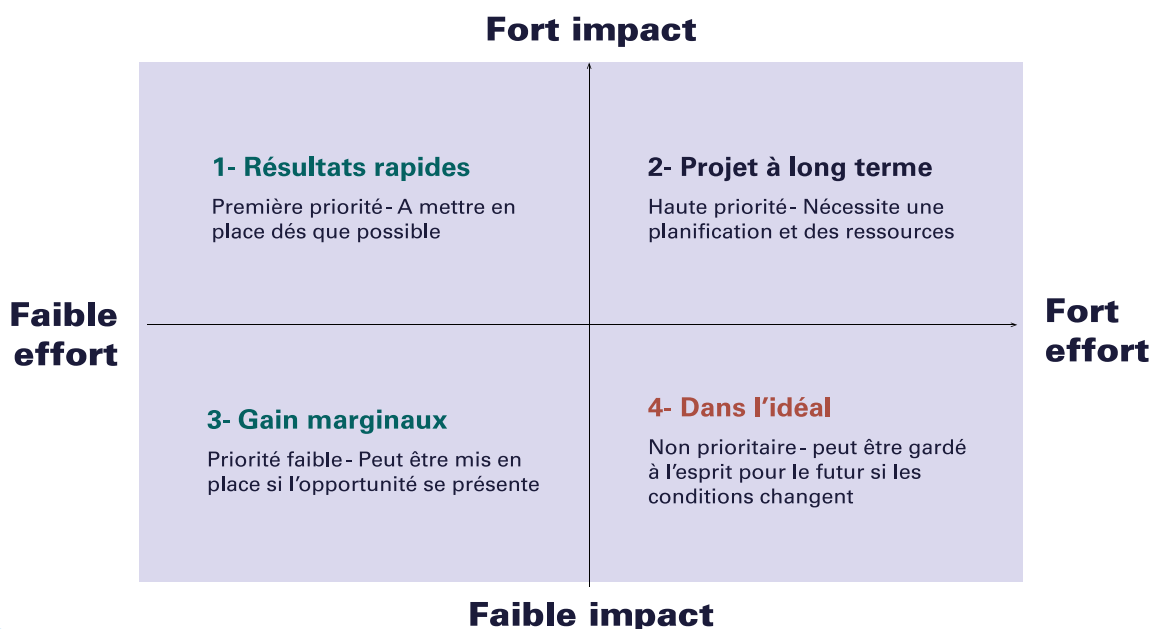


Figure 7 Matrice de priorisation

Les éléments classés avec un “1” sont des actions qui peuvent être entreprises avec peu de planification préalable et peu de ressources, mais qui devraient avoir un fort impact. Les éléments classés avec un “2” sont des projets qui devraient apporter une contribution majeure au développement des statistiques, mais qui nécessitent une planification et une allocation de ressources substantielles pour porter leurs fruits. Les éléments classés avec un “3” ou un “4” sont généralement considérés comme moins prioritaires, et peuvent être traités de manière opportuniste ou pas du tout.

Recommandations	Objectif spécifiques		Actions	Priorité
1. Renforcer le positionnement institutionnel	A. Donner au SIE la meilleure assise institutionnelle	1A.1	<i>Placer la direction de la planification énergétique et de la réglementation au niveau le plus élevé de l'organigramme ministériel lui donnerait plus de légitimité vis-à-vis des institutions affiliées et plus de poids dans les relations interministérielles et des institutions sous-régionales. En revanche, lui conférer un stratus institutionnel propre, lui permet aussi d'accéder à une autonomie budgétaire et lui donner des ressources financières qui font défaut aujourd'hui.</i>	2
			<i>La direction de la planification énergétique et de la réglementation doit anticiper les modifications profondes de l'accès à l'information que génèrent les technologies de l'information, notamment la dématérialisation des échanges et la sécurité des informations qui vont donner lieu à de l'utilisation de nouveaux services pour la production des statistiques. Le cadre institutionnel des statistiques énergétiques doit être passé en revue pour s'assurer qu'il permettra d'évoluer avec les nouvelles technologies et de nouvelles organisations qui peuvent émerger.</i>	1
	B. Gouvernance des infrastructures IT de la plateforme SIE-Togo	1B.1	<i>Pour le lancement de la plateforme SIE-TOGO, un accord est passé pour son hébergement par les infrastructures IT de la CEDEAO. La Direction de la planification est légitime pour préparer un plan de poursuite de l'administration de la plateforme SIE lors de son transfert vers des infrastructures de l'État togolais.</i>	3

1. Renforcer le positionnement institutionnel	C. Renforcement de la participation du Ministère des Mines et des Ressources Énergétiques au Système Statistique National	1C.1	<i>Les statistiques énergétiques sont une composante du système National de Statistique. À ce titre la Direction de la planification énergétique et de la réglementation est légitime pour représenter le MMRE dans l'instance de pilotage par le Conseil national de la statistique, ainsi que dans les groupes de travail organisés par l'INSEED pour la préparation des enquêtes nationales.</i>	3
2. Adapter le processus de collecte, de traitement et validation des données	A. Finaliser techniquement la plateforme	2A.1	<i>Réaliser un suivi des saisies dématérialisées chez les fournisseurs de données, évaluer les manques qui subsistent dans les fonctionnalités de la plateforme et prévoir des actions de mise au point et des axes de développement pour étendre ses fonctionnalités (saisie et même traitement des informations)</i>	3
		2A.2	<i>Rechercher les financements pour la tenue de réunions périodiques</i>	2
		2A.3	<i>Donner aux agents du SIE la capacité de former les points focaux des fournisseurs de données à la saisie des informations sur la plateforme SIE et leur assurer une assistance à l'utilisation de la plateforme dématérialisée.</i>	3
		2A.4	<i>Intégrer les manuels opérationnels dans l'aide aux utilisateurs de la plateforme SIE-TOGO</i>	3
	B. Étendre l'usage aux partenaires	2B.1	<i>Définir un plan de renforcement des capacités pour les membres de la cellule, puis organiser des formations en accompagnement de la nouvelle organisation mise en place à la suite de la nomination d'un nouveau coordonnateur. Une à deux sessions d'une semaine à tenir sur tous les sujets liés à la mise en œuvre d'un SIE.</i>	1
		2B.2	<i>Renouveler régulièrement les cycles de formation initiale pour monter en compétence les nouveaux arrivants (membre cellule et points focaux)</i>	2

2. Adapter le processus de collecte, de traitement et validation des données	C. Capitaliser les savoir-faire et les méthodes	2C.1	Capitaliser les processus de mise en œuvre des activités du SIE dans un manuel d'opération pour guider les agents intégrant l'équipe, ainsi que les points focaux. Intégrer les manuels opérationnels produits dans l'aide aux utilisateurs sur la plateforme	3
	D. Améliorer la précision des résultats sur les usages finaux	2D.1	Préparer les documents techniques et les questionnaires statistiques énergétiques pour une intégration des usages finaux de l'énergie dans les enquêtes nationales.	4
3. Augmenter les ressources matérielles, humaines et budgétaires	A. Renforcer l'infrastructure informatique	3A.1	Acquérir les moyens informatiques qui permettent un travail efficace en dehors des locaux (c'est-à-dire des ordinateurs portables, rétroprojecteur portable...)	1
		3A.2	Mettre en place des procédures de sauvegarde et acquérir un outil adapté. Un serveur externe offre un environnement sécurisé et facilement accessible à l'intérieur et à l'extérieur du ministère. La création d'un espace de travail dédiée à l'équipe SIE sur la plateforme SIE-TOGO va dans ce sens.	1
		3A.3	Créer une fonction d'appui IT au sein de la cellule SIE afin de répondre aux nouveaux besoins générés par l'exploitation de la plateforme SIE-TOGO et préparer les extensions de la plateforme.	2
	B. Mettre à disposition des véhicules	3B.1	Doter l'équipe statistique énergétique d'un véhicule et son chauffeur pour la réalisation d'enquêtes et intervention chez les fournisseurs de données.	2
	C. Préparer un plan de renforcement de l'équipe statistique	3B.1	Se mettre en relation avec les PFN des autres pays membres de l'AFREC pour avancer ensemble sur les problématiques identifiées par le Togo	1
		3C.1	Mise en adéquation des ressources et compétences avec la mise en place de la plateforme SIE-TOGO. S'appuyer sur la capitalisation des savoir-faire et des objectifs de développement de la plateforme.	1
		3C.2	Anticiper les effets de la perte d'une ressource humaine sur le fonctionnement de l'équipe, ainsi que les contingences de personnel. Adopter une stratégie de compétences partagées pour garantir la continuité des activités du SIE.	2

4. Améliorer la diffusion des résultats	A. Automatiser la réponse aux questionnaires statistiques régionaux et internationaux	4A.1	Spécifier une fonctionnalité de la plateforme qui permet de transmettre de façon fiable les données du pays vers AFREC, AIE..., avec les informations requises dans les questionnaires de ces institutions et réduire le temps consacré à la réponse aux questionnaires	3
	B. Maîtrise de la diffusion des informations	4B.1	Passer en revue les informations publiées sur les différents sites de statistique énergétique régionaux et internationaux et demander les mises à jour appropriées afin que maintenir la cohérence des résultats dans les différents sites. Mettre en place des mesures pour contrôler les données statistiques publiées par les sites externes au SIE-Togo.	3

Tableau 10 Recommandations

4.2 IMPLÉMENTATION DU PLAN D'ACTION

La figure ci-dessous résume les principales phases de mise en œuvre envisagées pour les actions recommandées en vue d'établir un NEIS opérationnel au Sénégal.

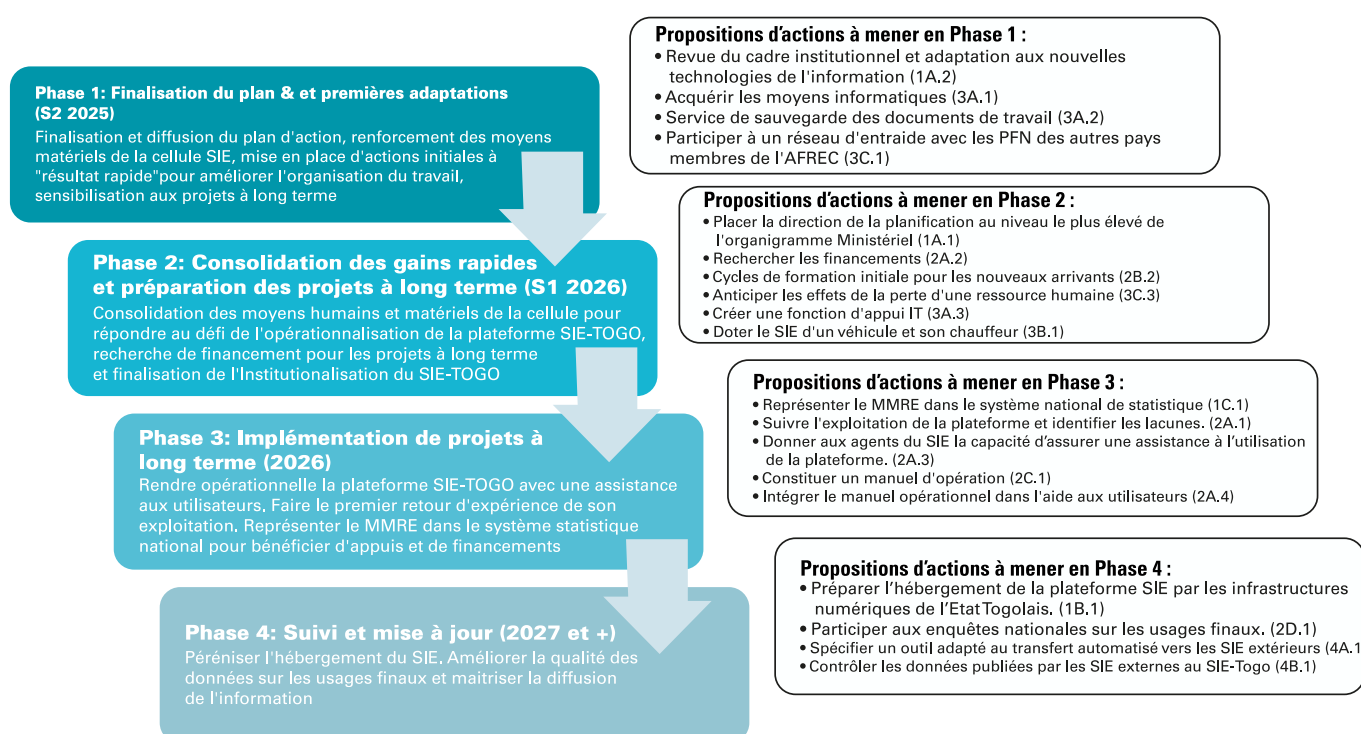


Figure 8 Plan d'action

Recommandations	Objectif spécifiques	Actions	Priorité	Ressources RH : ressources humaines (ETP) RF : ressources financières (€)	Indicateurs	Calendrier
1. Renforcer le positionnement institutionnel	A. Donner au SIE la meilleure assise institutionnelle	1A.1 <i>Placer la direction de la planification au niveau le plus élevé de l'organigramme Ministériel</i>	2	Budget RH : 9000 EUR (60 jours) Budget Fonct. : N/A	Texte promulgué	S2 2026
		1A.2 <i>Passer en revue le cadre institutionnel des statistiques énergétiques pour qu'il permette l'adaptation aux nouvelles technologies de l'information</i>	1	Budget RH : 4500 EUR (30 jours) Budget Fonct. : (5000 EUR)	Rapport et atelier de concertation	S2 2025
	B. Gouvernance des infrastructures IT de la plateforme SIE-Togo	1B.1 <i>Préparer l'hébergement de la plateforme SIE par les infrastructures numériques de l'Etat Togolais</i>	3	Budget RH : 3000 EUR (20 jours) Budget Fonct. : N/A	Rapport de mission	2027 et +
	C. Renforcement de la participation du Ministère des Mines et des Ressources Energétiques au Système Statistique National	1C.1 <i>Représenter le MMRE dans les instances de pilotage (CNS) et opérationnelles (INSEED) du système national de statistique</i>	3	Budget RH : 4500 EUR (30 jours) Budget Fonct. : N/A	Nomination du représentant du MMRE + participation du représentant aux comités CNS et INSEED	S2 2026
2. Adapter le processus de collecte, de traitement et validation des données	A. Rendre la plateforme SIE-TOGO opérationnelle et pérenne	2A.1 <i>Suivre l'utilisation de la plateforme par les fournisseurs de données et identifier les développements nécessaires.</i>	3	Budget RH : 1500 EUR (10 jours) Budget Fonct. : N/A	N/A	S1 2026
		2A.2 <i>Rechercher les financements pour la tenue de réunions périodiques</i>	2	Budget RH : 9000 EUR (60 jours) Budget Fonct. : (5000 EUR)	Chiffrages finalisés, budget approuvé, Budget porté par un PTF	S2 2026
		2A.3 <i>Donner aux agents du SIE la capacité de former les points focaux des fournisseurs de données à la saisie des informations sur la plateforme SIE et leur assurer une assistance pendant les saisies.</i>	3	Budget RH : 4500 EUR (30 jours) Budget Fonct. : N/A	Rapport de formation	S2 2026
		2A.4 <i>Intégrer les manuels opérationnels dans l'aide aux utilisateurs de la plateforme SIE-TOGO</i>	3	Budget RH : 4500 EUR (30 jours) Budget Fonct. : (15000 EUR)	Aide de la plateforme SIE-TOGO	S2 2026

2. Adapter le processus de collecte, de traitement et validation des données	B. Permettre la montée en compétence et le maintien du niveau d'expertise acquis par les agents de l'équipe statistique énergétiques	2B.1	Planifier et organiser des renforcements de compétences des membres de la cellule SIE en accompagnement d'une nouvelle organisation et la nomination d'un nouveau coordinateur.	1	Budget RH : 1500 EUR (10 jours) Budget Fonct. : N/A	Plan de formation adopté	S1 2026
		2B.2	Renouveler régulièrement les cycles de formation initiale pour monter en compétence les nouveaux arrivant (membre cellule et points focaux)	2	Budget RH : 12000 EUR (80 jours) Budget Fonct. : (40000 EUR)	Rapport de formation	S2 2026
	C. Capitaliser les savoir-faire et les méthodes	2C.1	Constituer un manuel d'opération	3	Budget RH : 9000 EUR (60 jours) Budget Fonct. : N/A	Manuel d'opération	S2 2026
	D. Améliorer la précision des résultats sur les usages finaux	2D.1	Préparer les questionnaires statistiques énergétiques sur les usages finaux intégrés dans les enquêtes nationales	4	Budget RH : 9000 EUR (60 jours)	Liste des questions incluses dans les enquêtes nationales	2027 et +
3. Augmenter les ressources matérielles, humaines et budgétaires	A. Renforcer l'infrastructure informatique	3A.1	Acquérir les moyens informatiques	1	Budget Fonct. : (6500 EUR)	Factures	S2 2025
		3A.2	Mettre en place un service de sauvegarde des documents de travail	1	Budget Fonct. : (1800 EUR)	Contrat de service si prestation externe	S2 2025
		3A.3	Créer une fonction d'appui IT au sein de la cellule SIE afin de répondre aux besoins de l'exploitation de la plateforme SIE-TOGO	2	Budget RH : 16500 EUR (110 jours)	Recrutement de spécialistes IT	S1 2026
	B. Mettre à disposition des véhicules	3B.1	Doter l'équipe statistique d'un véhicule et son chauffeur	2	Budget RH : 9000 EUR (60 jours) Budget Fonct. : (20000 EUR)	N/A	S1 2026
	C. Préparer un plan de renforcement de l'équipe statistique	3C.1	Participer à un réseau d'entraide avec les PFN des autres pays membres de l'AFREC	1	Budget RH : 4500 EUR (30 jours)	Participation aux événements AFREC	S2 2025
		3C.2	Mise en adéquation des ressources et compétences avec la mise en place de la plateforme SIE-TOGO	1	Budget RH : 4500 EUR (30 jours)	Plan de gestion et renforcement des ressources humaines adopté	S1 2026
		3C.3	Anticiper les effets de la perte d'une ressource humaine sur le fonctionnement de l'équipe, ainsi que les contingences de personnel.	2	Budget RH : 4500 EUR (30 jours)	Plan de développement des ressources humaines	S2 2026

4. Valorisation des données et développement des capacités	A. Automatiser la réponse aux questionnaires statistiques régionaux et internationaux	4A.1	Spécifier un outil informatique adapté au transfert automatisé vers les systèmes statistiques énergétiques régionaux et internationaux	3	Budget RH : 4500 EUR (30 jours)	N/A	2027 et +
	B. Maîtrise de la diffusion des informations	4B.1	Mettre en place des mesures pour contrôler les données statistiques publiées par les sites externes au SIE-Togo	3	Budget RH : 4500 EUR (30 jours)	N/A	2027 et +



5.1 RÉSUMÉ DES PROBLÈMES DÉTECTÉS LORS DU DIAGNOSTIC

N°	Problématique	Description
Structure institutionnelle		
1.1	Maintenir l'environnement institutionnel du SIE au meilleur niveau d'efficience	Les statistiques énergétiques au TOGO sont bien ancrées du point de vue institutionnel. Le travail à poursuivre est de suivre l'évolution de cet environnement pour anticiper et/ou réagir à des changements profonds qui modifieraient significativement l'action de la cellule SIE. Le positionnement de la direction de la planification et de la statistique comme direction opérationnelle du ministère de l'Énergie est également un moyen d'affirmer l'importance du SIE dans le Système Statistique National et de sécuriser des budgets de fonctionnement
1.2	Assoir la plateforme SIE-TOGO	Sur le plan sous-régional, l'appui de la CEDEAO au SIE-TOGO lui permet d'envisager un saut qualitatif dans la production des données, toutefois le terme de cette relation doit être anticipé ainsi que la mise à niveau de l'organisation de la cellule SIE afin de lui permettre de continuer à administrer la plateforme SIE dans un nouvel environnement (Support par des infrastructures IT du Ministère de l'économie numérique)
Ressources humaines et matérielles		

2.1	Renforcement de capacité pour les nouvelles recrues et les agents en place	Chaque nouveau membre doit s'organiser pour acquérir les bases par lui-même avant d'être opérationnel dans l'équipe, ce qui nécessite du temps. De plus le SIE ne dispose pas de manuels de formation ni d'appui en réseau pour organiser des cycles d'autoformation formation aux concepts de base des SIE Les membres de l'équipe les plus anciens ont été formés sur au fil du temps à l'établissement de bilans énergétiques, mais dans une situation optionnelle de remplacement du Coordonnateur, leurs compétences dans la gestion du SIE demande un renforcement et une mise à niveau.
2.2	Assurer sécurité et intégrité des données tout en facilitant leur accès à l'intérieur comme à l'extérieur du ministère.	L'équipe chargée des statistiques stocke jusqu'ici les informations sur un disque dur. Le lancement de la nouvelle Plateforme SIE-TOGO doit résoudre certaines problématiques de sécurité de stockage. La prise en compte de l'accès aux données de travail, aux outils internes et aux documents n'est pas confirmée dans les informations sur la fonctionnalité de cette plateforme. Dans ce cas, la mise en place d'un service d'accès à l'information depuis un service de cloud serait souhaitable pour faciliter les activités de la cellule.
2.3	Concevoir et mettre en œuvre un plan de développement des capacités du SIE en matière de technologies de l'information.	L'équipe SIE se compose à date de spécialiste dans les domaines de production et d'utilisation des énergies. Le lancement de la nouvelle plateforme SIE-TOGO suppose l'intégration dans l'équipe de compétences dans les technologies de l'information afin d'être en capacité d'entretenir les contenus et les outils mis à disposition.
2.4	Mettre en place des moyens informatiques et de mobilité suffisante pour assurer les missions	Les équipements informatiques à disposition des membres de la cellule sont sous-dimensionnés en regard de l'ambition d'exploiter la plateforme SIE-TOGO pour la dématérialisation des échanges avec les fournisseurs de données. Un plan d'équipement doit accompagner la mise en œuvre de la plateforme.

Collecte des données

3.1	Dématérialisation des questionnaires et de la transmission des informations	Confirmer les modifications dans les supports et le processus de transmission des informations. Préciser les activités à réaliser par la cellule SIE qui subsistent et comment le travail est adapté aux nouveaux supports
3.2	Support technique à la transmission des informations	Les fournisseurs de données passent d'un système traditionnel papier à un système dématérialisé. Une formation initiale des fournisseurs est nécessaire, si possible par le concepteur de la plateforme. Toutefois les membres de l'équipe SIE devront dans le temps assurer un appui technique aux utilisateurs désignés au sein des fournisseurs de données. Les membres de la cellule SIE devront bénéficier d'une formation de formateur pour appuyer les utilisateurs externes (fournisseur de données)
3.3	Modes opératoires et instruction pour les fournisseurs de données	En complément à une capacité de formation / appui des utilisateurs, des modes opératoires ou instructions doivent être rédigés et mis à jour pour offrir aux utilisateurs le moyen de retrouver rapidement de l'information sur le processus de saisie et de transmission de l'information. Cette documentation est une partie intégrante de l'aide en ligne à mettre à disposition sur la plateforme. La cellule SIE devrait se charger de vérifier sa mise en place et sa pertinence dans l'appui aux utilisateurs.

Traitement des données		
4.1	Capitalisation des méthodes	Les processus de traitement qui sont réalisés ne sont pas documentés à date. La cellule SIE ne dispose d'aucun outil pour communiquer sur ses méthodologies et ses critères d'acceptation de résultat à un moment où elle se trouve en phase de transition sur l'outil d'exploitation des données et une modification importante de l'équipe (nomination d'un nouveau coordonnateur).
4.2	Évaluation de la plateforme SIE	La phase de mise en service s'est faite sur la base de données antérieure. Rapidement une évaluation des capacités fonctionnelles de l'outil est à conduire. La cellule SIE doit s'assurer que cette évaluation est prévue avec le concepteur et définir ces propres critères d'évaluation.
Contrôle qualité et validation des données		
5.1	Délais de transmission des informations et sensibilisation des fournisseurs de données	La cellule SIE ne peut pas agir sur les délais de fourniture des informations par les fournisseurs, mais elle peut aider les fournisseurs à accélérer leurs transmissions à la fois par la mise en œuvre réussie la dématérialisation des transmissions et par la sensibilisation des fournisseurs à l'importance des résultats du SIE.
5.2	Coûts d'organisation des ateliers de validation	Les budgets d'organisation des ateliers de validation sont portés ponctuellement par des programmes d'appui de l'UEMOA.
Diffusion des résultats		
6.1	Financer les publications	Le processus de publication demande des interventions à plusieurs niveaux : ➤ Vérification méthodologique de l'INSEED ➤ préparation d'un rapport et des analyses appropriées notamment la mesure des effets des politiques publiques dans le secteur de l'énergie ➤ Validation des données publiables par les parties intéressées ➤ Visibilité du Ministère à travers une communication sur les résultats Ces activités représentent des coûts qui peuvent être portés par des lignes budgétaires dans les institutions ou des appuis de Partenaires Techniques et Financiers qui promeuvent le développement des statistiques énergétiques. La cellule SIE doit consacrer du temps à mobiliser les PTF, faire inscrire dans les budgets des institutions, y compris le Ministère, la mobilisation de leurs ressources pour les activités de publication annuelle des statistiques.
6.2	Uniformiser les demandes des institutions régionales et internationales	La multiplicité de formats de questionnaires statistiques et de versions rend fastidieuse la préparation des réponses. La cellule SIE devrait porter cette doléance auprès des institutions régionales et internationales et participer à la mise sur pied d'outils qui facilitent la préparation des réponses aux questionnaires.
6.3	Contrôler la diffusion des statistiques énergétique	Les données transmises par le TOGO aux échelons régionaux continentaux ou internationaux doivent aboutir à la description d'une même situation conforme à celle validée par le TOGO. La cellule SIE doit repérer ces écarts, investiguer sur les causes et imposer les correctifs appropriés.

5.2 HYPOTHÈSES DE COÛTS

ITEM	COMMENTAIRES	HYPOTHESE DE COUT UNITAIRE (€)
COUT JOURNALIER AGENT	Estimation du Consultant sur la base de recherches web.	150
AUTRES COUTS	Estimatif à dire d'expert	

5.3 LISTE DES ENTRETIENS

1^{er} entretien : 27/11/2024

2^e entretien : 17/05/2022

5.4 QUESTIONNAIRES

Transmis dans un fichier séparé



AFREC
Commission Africaine
de l'Énergie

Union
Africaine 

© 2025- Commission Africaine de l'Énergie (AFREC)
02 Rue Chenoua, BP791, Hydra, 16035,
Algiers, ALGERIA

Tel: +213 23 45 9198

Fax: +213 23 45 9200

afrec@africanunion.org

www.au-afrec.org

